

**Annexe 1**  
**Rapport moral 2023**



Association pour l'animation mathématique

# Rapport moral 2023

Présenté en assemblée générale  
le 21 juin 2024

## Le mot du président

L'année 2023 peut être vue comme la première année de consolidation post-pandémie, après une année 2022 de retour à la normale où nous avions pu constater que notre association avait parfaitement composé avec cette situation exceptionnelle.

En 2023, nous avons effectivement constaté une belle vitalité de toutes les actions historiques et observé que nos effectifs de bénévoles actifs sont en augmentation avec beaucoup de nouvelles arrivantes et de nouveaux nouveaux arrivants. En particulier nous assistons à un rajeunissement important de notre conseil d'administration, de notre bureau et nous observons que leur composition tend vers la parité tout autant que les groupes de cadres de nos principales actions.

L'association reste donc en perpétuelle évolution et de nouveaux projets sont déjà à l'étude pour venir compléter l'action lancée sur le développement d'une base de données pour les associations.

Coté fonctionnement, Animath est toujours un navire particulièrement agréable à manœuvrer avec un groupe de cadres et d'employé(e)s dans lequel règne une excellente ambiance et qui gagne chaque année en efficacité. C'est probablement le résultat d'équilibres divers, dont la féminisation de rôles à fortes responsabilités.

## Sommaire

<b>I - Vie de l'association</b>	<b>4</b>
Le conseil d'administration	4
Le bureau	4
Les Ressources humaines	4
Les ressources numériques	5
La structuration	5
La gouvernance	6
La gestion administrative et financière	6
Les finances	6
La communication	6
<b>II - Vie des actions</b>	<b>7</b>
1) Alkindi	7
2) Action internationale	8
4) Un texte un mathématicien	12
5) Salon culture et jeux mathématiques	14
6) Projet remédiation en classe de seconde	16
7) Préparation olympique française de mathématiques	17
8) Journées filles, maths, informatique : une équation lumineuse (JFMI)	20
9) Rendez-vous des jeunes mathématiciennes et informaticiennes	22
10) Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens	23
<b>III - Tendances pour 2024</b>	<b>24</b>
Périscolaire, scolaire et international	24
Administratif et financier	24
Ressources humaines	24

## Introduction

En 2022, les différentes actions avaient retrouvé la stabilité nécessaire pour la reprise post-pandémie, en 2023 nous avons repris notre marche en avant avec de nouveaux projets et de nouvelles activités.

L'action pour la remédiation en classe de seconde a généré un certain nombre d'efforts en 2023, en engendrant beaucoup de discussions avec l'écosystème, mais également en forçant à mieux partager ou optimiser nos ressources, particulièrement les moyens informatiques.

C'est aussi une année animée pour les actions internationales qui rattrapent en quelque sorte le temps perdu pendant la pandémie en menant à bien les actions initialement prévues.

En termes de personnel, un des éléments principaux est probablement l'augmentation du nombre d'heures salariées avec la transformation d'un poste d'alternance en temps plein et l'emploi à temps partiel d'un ingénieur informaticien.

## I - Vie de l'association

### Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration, à la suite de l'élection de juin 2023 se compose de : Mohamed ABDI ; Marie-Line CHABANOL (ADIREM) ; Sébastien PLANCHENAULT (APMEP) ; Razvan BARBAUD ; Mathieu BARRÉ ; Tatiana BELIAEVA ; Hakima BERDOUZ ; Aline CAHUZAC ; Julien CASSAIGNE ; Perrine CHADEYRAS ; Véronique CHAUVEAU ; Brigitte BOURGASSER WENNER (CIJM) ; Christian DUHAMEL ; Emmanuelle FEAUX DE LACROIX ; Michel CRITON (FFJM) ; François FINKBEINER ; Isabelle GALLAGHER (FSMP) ; Mathilde HERBLOT ; Karim ZAYANA (Inspection Générale) ; Rémi LESBATS ; Benoit LOISEL ; Antoine MARTIN ; Aviva SZPIRGLAS (MATH.en.JEANS) ; Houria LAFRANCE (Maths en Scène) ; Anaïs MEUNIER ; Jean-Louis PIEDNOIR ; Fabrice ROUILLIER ; Yann ROTELLA ; Guillaume SAËS ; Ndeye Coumba SARR ; Cyril DEMARCHE (Science ouverte) ; Anne PHILIPPE (SFdS) ; Olivier GOUBET (SMAI) ; Fabien DURAND (SMF)

Le Conseil d'administration (élection précédente) s'est réuni le 30 mai 2023. Celui élu en juin 2023 s'est réuni le 4 octobre 2023 et le 9 janvier 2024.

### Le bureau

Le bureau 2023-2024 se compose de : Aline CAHUZAC ; Véronique CHAUVEAU (vice-présidente) ; Christian DUHAMEL ; François FINKBENER (trésorier) ; Antoine MARTIN (secrétaire) ; Anaïs MEUNIER ; Fabrice ROUILLIER (président) ; Guillaume SAËS.

### Les Ressources humaines

#### ● Les CDD et CDI

- Nassima Djebbar : après un stage de plusieurs mois pour l'organisation du Salon (édition 2022), elle a poursuivi avec l'association à partir de Septembre 2022 pendant une année dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, jusqu'à 2023. A l'issue de cette période, elle a été embauchée en contrat à durée indéterminée - CDI - sur la mise en œuvre des actions Alkindi et les RJMI et la recherche de financements de l'association.
- Cynthia Filipe : Embauchée en CDD à temps partiel (35 heures par mois) sur le premier semestre 2022, elle est depuis octobre 2022 recrutée à temps plein sur la communication globale de l'association et l'organisation du Salon. Depuis juillet 2023, elle est embauchée en Contrat à Durée Indéterminée CDI.
- Pour les besoins du projet Remédiation, Animath a fait appel à des prestations ponctuelles prises en charge dans le cadre d'un contrat à durée déterminée - CDD - pour Mme Puech.
- Par ailleurs, toujours pour les besoins du projet Remédiation, Animath a recruté en CDD un ingénieur à la retraite, Eric Pascual, en temps partiel à hauteur de 35 heures par mois depuis octobre 2023 pour une année.

#### ● Les stagiaires

- Chaque année, pour l'organisation du Salon, un/une stagiaire est recruté.e pour une durée d'environ 6 mois.
- En 2023, Abdel Malik a été embauché comme stagiaire pour un stage de 3 mois à partir de début mai dans le cadre du projet remédiation.

### ● **Les ressources mises à disposition**

Claudine Billod intervient dans le cadre d'un mécénat de compétences Société Générale, à hauteur de 50% d'un temps plein principalement sur les volets financement (réponses aux Appels à projet) et l'organisation du salon. Ce mécénat de compétences s'est achevé au 1er octobre 2023. Claudine intervient depuis cette date en tant que bénévole.

D'autre part, Animath a recours aux services de Marion Lafage, assistante comptable, dont l'association MATH.en.JEANS nous cède contre rémunération les services deux jours par semaine.

Enfin pour accompagner l'organisation d'un stage labellisé Math C2+ au plan administratif, Animath a accepté d'embaucher pour le compte de l'organisateur du Stage deux personnes en CDD.

### **Les ressources numériques**

Depuis fin 2017, l'association a opéré un virage numérique, en ré-architecturant ses sites web, puis, pendant la période de restrictions sanitaires, en ré-architecturant les serveurs utilisés, mais également en développant des solutions utiles aux activités en ligne. Par exemple, des serveurs de visio-conférence et de diffusion ont été mis en place. C'est aussi le cas pour d'autres éléments nécessaires à une meilleure gestion des activités, par exemple des services d'inscriptions. Deux actions ont des besoins lourds et sont autonomes sur la majeure partie de leurs outils numériques : la POFM et le TFJM. Le développement et la maintenance de tous ces services est assurée par très peu de bénévoles, la stabilité dans le temps étant assurée par le président.

### **La structuration**

L'association est maintenant bien organisée fédération d'actions les plus indépendantes possibles avec une gestion centralisée des ressources administratives.

L'aspect fédéral se traduit par :

- des communications ciblées (sites web, twitter, etc.);
- une gestion autonome du cœur des actions (équipe et contenu scientifique);
- une gestion concertée des ressources financières (dialogue budgétaire pour la création du budget 2024) et humaines permettant de s'adapter rapidement aux périodes de forte activité (levées de fonds, finales et cérémonies diverses).

### **La gouvernance**

Le rôle du président a été allégé progressivement depuis fin 2017, les grandes lignes de sa fonction sont assez clairement redessinées. Il est désormais essentiellement président

du conseil d'administration et garant de la bonne exécution des décisions prises par ce conseil.

## **La gestion administrative et financière**

Les outils de gestion principalement bureautiques permettent le suivi des subventions, le suivi de la trésorerie et enfin l'élaboration des budgets prévisionnels et des bilans financiers des exercices comptables.

## **Les finances**

L'exercice 2023 a été bénéficiaire de 8,3 K€ (budget prévisionnel déficitaire d'environ 22,6 K€), dans un contexte de reprise des actions en présentiel (plus onéreux que les actions en distanciel) combinée avec des dispositifs en distanciel selon les besoins.

## **La communication**

### **La communication interne**

La communication interne a été mise à rude épreuve pendant les deux années précédentes (2020 et 2021) de par les multiples contraintes liées à la situation sanitaire. Nous avions mis en place un bureau virtuel ("Slack") qui s'est avéré efficace pour les actions "nationales", le salon et la gestion des employé.e.s. Chaque action a de son côté mis ses propres outils en place et ceux-ci semblent également avoir bien fonctionné. Il nous restait cependant à améliorer le liant "virtuel" entre les actions et la direction générale d'Animath. Cette démarche a été poursuivie en 2021 puis 2022 et chacun y trouve désormais ses marques.

Un recensement a été mis en place par Cynthia Filipe pour la future mise en place d'une newsletter, regrouper et informer les différents bénévoles engagés dans les différentes actions.

Nous avons fait appel, grâce à ce recensement, aux différents bénévoles, anciens participants des diverses actions, pour mener à bien les actions en cours, telles que les RJMI en Île-de-France, le concours Alkindi et Un texte un mathématicien.

### **La communication externe**

Cynthia, en contrat depuis 2022, à repris le poste de chargée de communication de l'association, elle a mis en place un plan de communication pour les différentes actions en parallèle avec Nassima pour Alkindi et les RJMI. Toutes deux ont établi un calendrier pour les différentes publications sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook et Twitter pour maintenir les comptes en vie et informer le grand public sur les différentes échéances des actions.

## II - Vie des actions



### 1) Alkindi

#### a) Présentation

Le concours Alkindi est un concours de cryptographie. Il s'adresse à tous les élèves de 4e, 3e et 2de, pour leur faire découvrir de façon ludique les fondements mathématiques, informatiques et logiques de la cryptanalyse en déchiffrant des codes secrets. Le concours comporte trois tours et une finale, il s'étale de décembre à mai. A la suite du troisième tour, les lauréats de chaque académie sont invités à rencontrer des équipes de chercheurs et chercheuses en cryptographie dans les laboratoires de leur région.

Le concours est organisé en partenariat avec l'association France-roi et est principalement sponsorisé par la DGSE. La première édition a eu lieu lors de l'année scolaire 2015-2016.

#### b) Bilan 2023

Pour l'année scolaire 2022-2023, la participation au premier tour a été de 52 600 élèves tout niveau confondu. 74 élèves ont été sélectionnés pour participer à la finale le 10 mai 2023, qui s'est déroulée à l'Ecole des Mines de Paris. La reprise à la normale des activités scientifiques a permis d'organiser certaines visites de laboratoires, des chercheurs et chercheuses ont pu recevoir certains élèves.

Pour l'année scolaire 2023-2024, plus de 50 734 élèves de classe de quatrième, troisième et seconde ont participé au premier tour du concours Alkindi entre le 11 décembre 2023 et le 26 janvier 2024. La participation a de nouveau augmenté et commence à se stabiliser, même si nous n'avons pas atteint la barre des 60 000 comme en 2019-2020.

#### c) Action en cours (2024)

Le deuxième tour s'est déroulé pendant tout le mois de février, selon le même format qu'en 2021 et 2022 : il est ouvert à tous et toutes, et une participation au premier tour n'est pas nécessaire. 19 199 jeunes ont participé. Le troisième tour s'est déroulé en deux parties : une phase d'entraînement, où les élèves pouvaient s'exercer autant de fois que souhaité sur les exercices, du 4 mars au 15 avril, et une phase d'épreuve, du 18 mars au 15 avril. Cette épreuve en temps limité (1h30) a repris les types d'exercices proposés pendant l'entraînement. A la fin du 3e tour, les 20 meilleures équipes parmi les deux meilleures de chaque académie seront sélectionnées pour la finale, le 22 mai. Les visites de laboratoire proposées aux lauréat·es sont en cours d'organisation.

Cette année a lieu la sixième édition du concours Alkindi suisse, organisé par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

#### d) Projets (2025)

Le concours sera reconduit pour une 10<sup>e</sup> édition pour l'année 2024-2025. Le nombre de participants se stabilise progressivement (17 000 pour la première année, 47 000 pour la deuxième, 52 000 la troisième, 60 000 la quatrième, 64 000 la cinquième, 47 000 la sixième, 54 000 la septième année, 52 000 ces deux dernières années).

## 2) Action internationale

### a) Présentation



Animath s'est engagée en Afrique subsaharienne pour y promouvoir les activités périscolaires, avec l'objectif de renforcer la motivation des lycéens pour entreprendre des études supérieures scientifiques, en insistant sur l'importance d'une présence significative (au moins 33%) de filles. Démarrée au Cameroun en 2010, cette coopération s'est étendue à plusieurs pays. La présence des lycéennes, parfois majoritaires, est assurée dans toutes les opérations engagées.

#### Le projet Animath & Campus-France.

Animath a signé fin 2018 et pour 5 ans d'une convention renouvelée en 2023 avec Campus-France pour la création de clubs lycéens de maths périscolaires et de sessions intensives dans huit pays africains, développant l'esprit "recherche et innovation". En 2019, 8 sessions furent organisées dans 6 pays, pour 450 élèves et 150 professeurs : Sénégal, Burkina, Côte d'Ivoire, Congo-Brazza, Congo-RDC, Cameroun. Le Bénin était prévu pour janvier 2023.

***La pandémie Covid a suspendu les opérations prévues après 2019. Des opérations suivies à distance ont toutefois pu être réalisées :***

- *au Cameroun, lycée de Nkongsamba* : Olympiade Francophone et concours Alkindi (350 participants).
- *au Sénégal* : diffusion en 2020 d'énigmes mathématiques et de vidéos de vulgarisation via la télévision privée Télé-Ecole. Public d'environ 6000 élèves.

Après la pandémie, les contacts ont été maintenus tant bien que mal. Les activités se déroulent maintenant dans cinq pays avec comme partenaires des associations de développement d'activités périscolaires, au Cameroun, Congo-RDC, Djibouti, Madagascar, Sénégal.

### b) Bilan 2023

La priorité est le soutien à la mise en œuvre dans chaque pays d'une association active de mathématiciens dédiée au développement des mathématiques périscolaires pour les lycéennes et lycéens. Il y a alors deux orientations pour les clubs lycéens :

- L'une « olympique » préparant à l'OFM (Olympiade francophone de mathématiques). De ces clubs sont issues deux équipes, junior et senior pour participer à distance à l'OFM.
- L'autre plus ludique du type « les maths autrement ».

**Cameroun à Nkongsamba / [Promomaths](#).** Débuté en 2010 à Douala, notre soutien continue avec cette association. Clubs lycéens, compétition Alkindi, Pi-Day, participations à l'OFM, stage intensif fin août 2023 rassemblant une cinquantaine de lycéens, et animé par Boris Fouotsa mathématicien de l'EPFL, et 7 formateurs de Promomath.

**Congo-RDC** à Kinshasa / [SDIC](#), Synergie pour le Développement Intégral du Congo. Depuis 2015, plusieurs sessions Animath ont été réalisées, et largement valorisées ensuite dans les lycées congolais en séances de « restitutions ». La session d'avril 2023 encadrée par Robert Brouzet et Armand Lachand, de l'Université de Perpignan, a rassemblé 160 lycéens. Le projet prédefini d'activités périscolaires durant l'année n'a toutefois pas pu se réaliser. Un club lycéen suivi depuis Perpignan existe dans un lycée. Nous proposons d'organiser une session en début d'année scolaire pour relancer le processus.

**Djibouti** / [ADAM-Maths](#), Association Djiboutienne pour le Développement des Activités Mathématiques périscolaires, créée en 2022 et déjà très proactive. Alkindi, OFM, Pi-Day, clubs actifs dans plusieurs lycées et collèges, stages de week-end, etc. L'association est soutenue par l'inspection de maths dont un des membres est devenu l'Inspecteur Général de toutes les disciplines. Le suivi est assuré par Paul Boureau, membre de la POFM, qui a déjà effectué deux missions de conseil. Une troisième est prévue en novembre 2024.

**Madagascar**, à Fianarantsoa / [CREM](#) et club [Imatematiko](#) Centre de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques. Le club est très actif dans plusieurs lycées, avec le soutien de l'Université et de son ENS. Suivi par Vlady Ravelomanana, professeur d'informatique à Paris-Cité, et Louis Rustenholz, doctorant en informatique. Des formations efficaces d'animatheurs sont en place. Trois intervenants d'Animath y ont déjà séjourné : fin 2022 (Vlady) et en 2023 (Vlady et Louis).

**Sénégal** / [TerangaMath](#) Association Sénégalaise pour les Mathématiques Périscolaires fondée en 2023 par des mathématiciens sénégalais dont certains dans la diaspora. Trois missions Animath en mai 2023 en collaboration avec le programme FORCE-N de l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane : Séga Wade, Coumba Sarr, Thibaut Trouvé ; présentation des possibilités de coopération, devant des centaines de lycéens et leurs professeurs. TerangaMath développe 2 composantes : Olympique en animant des clubs préparant l'OFM, et « Maths pour tous » plus ludiques et ouverts. La cible est dans un premier temps les dix « Lycées d'excellence » du pays. Et aussi :

- Accueil en France du Pr. Oumar Mbodj de [FORCE-N/STEM](#).
- Participation active à l'Association des mathématiciennes sénégalaises.
- Organisation de webinaires et ateliers-conférences.

### c) Action en cours (2024)

Les actions se poursuivent dans ces cinq pays sur la lancée des initiatives de 2023. Nos partenaires de Djibouti, Cameroun et Sénégal ont participé à l'OFM-2024. Il y eut aussi participation du Burkina-Faso.

Deux missions ont déjà eu lieu en 2024 :

- Paul Boureau en janvier à Djibouti. Une seconde est prévue en fin d'année.
- Maéna Quémener en mars pour un premier [stage olympique](#) de 10 jours au Sénégal, organisé par Peranga-Maths et [FORCE-N](#).

D'autres sont prévues durant l'été ou en fin d'année dans chacun des cinq pays.

Un stand « Sénégal » a participé au Salon des Jeux Mathématiques à Paris fin mai 2024, animé par Nogaye Mbaye (SenEdition et MathSolo) et Oumar Mbodj. On peut en espérer des productions communes de matériel pédagogique.

Le soutien prioritaire est apporté à l'implantation :

- De clubs olympiques dans le cadre de l'OFM, avec le soutien espéré de la POFM.
- D'une coopération transnationale africaine entre ces clubs, plus le Maroc. Des contacts encourageants dans ce sens sont en cours.
- De clubs « Les Maths autrement » en couplage espéré avec des clubs d'autres pays.

Cela suppose qu'existe sur place pour chaque club une équipe d'animateurs motivés, et pour chaque pays une coordination d'ensemble. Cela fonctionne bien déjà à Madagascar, à Djibouti et au Cameroun. Accord sur le Sénégal avec le club de Grenoble déjà impliqué avec 4 missions en 2019. Espoir au Congo.

#### **d) Projets (2025)**

L'année 2025 devrait voir le prolongement et la valorisation des actions réalisées en 2023 et 2024, avec l'espérance d'implantation de composantes adaptées de ce qui existe en France, OFM, TFJM<sup>2</sup>, Alkindi, Filles et Maths, Pi-Day, Salon des jeux mathématiques, etc., mais aussi espérance de début d'une coordination des associations partenaires dans les différents pays pour une mise en commun des ressources, pour des échanges d'expériences, voire pour des compétitions communes.

Une caméra haut-de-gamme déjà transmise à PromoMath (Cameroun) permettra de réaliser des vidéos francophones diffusables par télévision sur le continent.

Enfin le maintien des contacts avec les pays impliqués avant la pandémie (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina-Faso, Niger) pourrait permettre de réactiver leur participation à ce réseau des maths périscolaires en Afrique subsaharienne

### 3) Stages mathC2+



#### a) Présentation

Le projet MathC2+ est un programme en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale et la Société mathématique de France visant à encourager les talents dès la classe de 4ème et conquérir de nouveaux territoires et des publics pour lesquels la science n'est pas traditionnellement un choix d'orientation. Ce programme a pour objet l'organisation de stages de mathématiques s'adressant à des élèves motivés à partir de la 4<sup>ème</sup>, sur la base du volontariat. Le public visé est prioritairement les élèves à potentiel qui ne bénéficient pas dans leur entourage d'un environnement propice au développement d'un projet d'études scientifiques à long terme.

Ces stages sont organisés localement par les équipes pédagogiques pilotées par des IA-IPR en lien avec un partenaire universitaire, un centre de recherche ou une entreprise partenaire ; les interventions pédagogiques sont assurées par des professeurs de lycée et de collège, de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), des universitaires, des chercheurs ou des doctorants.

#### b) Bilan 2023

En 2023 la crise sanitaire étant passée, la capacité à organiser des stages est revenue pour les équipes locales. Environ 65 000 euros ont été accordés pour 41 stages organisés regroupant 1 524 élèves (5 239 jours.élèves).

Le programme reste très sensible aux changements d'équipe, même si des stages sont désormais renouvelés régulièrement, comme à Lille, La Réunion, Nice, Caen, Rennes, etc.

La gestion financière du programme et son pilotage général sont pleinement assumés par la Société mathématique de France. Animath a un rôle d'appui plutôt logistique.

#### c) Action en cours (2024)

Le programme a retrouvé une situation classique après les années COVID et se stabilise à nouveau.

#### d) Projets (2024)

Le pilotage du programme s'investit pleinement pour susciter un maximum de stages et dépasser significativement les résultats déjà bons de 2019. Par ailleurs, l'enjeu du financement devient de plus en plus prégnant.

## 4) Un texte un mathématicien

### a) Présentation

Créé en **2005**, “Un texte, un mathématicien” est un cycle de **quatre conférences mathématiques gratuites** organisées principalement à l'attention des élèves de première et terminale, des professeurs du second degré, des étudiants mais sont également accessibles au grand public. Ces conférences ont lieu quatre fois par an **le mercredi à 18h30** à la Bibliothèque Nationale de France.

Le conférencier ou la conférencière choisit un texte mathématique datant d'au moins plusieurs dizaines d'années, qui l'a particulièrement influencé. À partir de ce texte, de son auteur et de son histoire, le conférencier montre de quelle manière une problématique ancienne débouche sur des questions actuelles et des recherches mathématiques en cours.

Depuis la création, **plusieurs milliers d'élèves y ont assisté**. La participation des élèves se fait sur inscription :

- **collective pour les classes**, l'enseignant se chargeant d'inscrire et d'accompagner ses élèves. Ces inscriptions sont gérées par l'Association Animath ;
- **individuelle** pour les élèves qui participent d'eux-mêmes sans enseignant·e et tout autre personne intéressée. Ces inscriptions sont gérées par la Société Mathématique de France (SMF)

En complément de l'inscription collective, les enseignant·es ont la possibilité de demander à rencontrer un chercheur ou une chercheuse en mathématiques, bénévole pour l'association Animath, afin de découvrir pendant une heure son sujet de recherche, son parcours et de préparer avec lui/elle la conférence principale. De plus, la BnF propose de visiter, avant la conférence, ses locaux lors d'une visite guidée organisée par des médiateurs scientifiques de l'institution.

### b) Bilan 2023

En 2023, le chargé de programmation de la BnF est Richard Dao, le responsable pour la SMF est Pierre-Antoine Guihèneuf et le travail de coordination pour Animath a été assuré par Guillaume Saës. Quatre conférences ont eu lieu à Paris :

- **18 janvier 2023** : “Décrire mathématiquement les gaz : Le défi de Boltzmann” - Laure Saint-Raymond (Professeure à l’Institut des Hautes Etudes Scientifiques)
- **8 février 2023** : “Blaise Pascal, Géomètre du hasard” - Grégory Miermont (Professeur à l’ENS de Lyon)
- **22 mars 2023** : “Peut-on entendre la forme d'un tambour ?” - Virginie Bonnaillie-Noël (Directrice de recherche au CNRS) (CONFÉRENCE ANNULÉE)
- **12 avril 2023** : “Legendre : À la recherche de solution entière” - David Harari (Professeur à l'université Paris-Saclay)

Ces conférences ont attiré 829 participants dont 450 lycéens et lycéennes franciliens·nes :

- Le 18 janvier - **241 personnes** : 157 individuels et **84 scolaires**
- Le 8 février - **296 personnes** : 122 individuels et **174 scolaires**
- Le 12 avril - **292 personnes** : 100 individuels et **192 scolaires**

De plus, une conférence a été organisée à Nancy :

- **16 novembre 2023** : "Blaise Pascal, géomètre du hasard" - Grégory Miermont (ENS Lyon)

### c) Action en cours (2024)

Cette année, **1 conférence** a été programmé à Angers :

- **17 janvier 2024** : "**Hammersley, feux de forêt, porosité et réseaux**" - Marie Théret (Université de Nanterre)

Et, **4 conférences** ont été programmées à Paris :

- **17 janvier 2024** : "**La symétrie dans tous ses états : les travaux révolutionnaires de Sophus Lie**" - Martin Andler (Université Versailles Saint Quentin)
- **7 février 2024** : "**Maryam Mirzakhani et la géométrie des surfaces**" - Élise Goujard (Université de Bordeaux)
- **20 mars 2024** : "**Les idéaux d'Emmy Noether**" - Xavier Caruso (Université de Bordeaux)
- **3 avril 2024** : "**Peut-on entendre la forme d'un tambour ?**" - Virginie Bonnaillie-Noël (ENS Paris)

Ces conférences ont attiré 829 participants dont 450 lycéens et lycéennes franciliens·nes :

- Le 18 janvier - **210 personnes** : 115 individuels et **95 scolaires**
- Le 8 février - **310 personnes** : 100 individuels et **200 scolaires**
- Le 22 mars - **270 personnes** : 90 individuels et **180 scolaires**
- Le 12 avril - **150 personnes** : 70 individuels et **80 scolaires**

La possibilité d'assister aux conférences en ligne a permis de faire venir un nouveau public lycéen comme le grand public.

Cette année, **6 chercheurs** ont accepté de participer en tant que pré-conférencier pour rencontrer les lycéen·nes avant leur(s) conférence(s). Pendant plus d'une heure, ces chercheurs ont pu expliquer leurs propres travaux de recherches mais ont surtout préparé les élèves à l'exposé principal en leur donnant de premières explications. Ainsi, une centaine d'élèves ont pu avoir accès à cette activité.

### d) Projet (2025)

Le cycle est reconduit en 2025 avec les dates suivantes pour Paris : 22 janvier, 5 février, 19 mars, 2 avril à 18:30.

## 5) Salon culture et jeux mathématiques

### a) Présentation

Depuis 2020, un consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes a repris la responsabilité de l'organisation du salon. Pour ce faire, un comité de pilotage se tient à fréquence régulière permettant la prise de décision. Animath prend en charge l'organisation opérationnelle y compris aux plans administratif et financier.

Rappelons que, depuis sa création en 2000, il attire chaque année environ 25 000 participants place Saint Sulpice à Paris, petits et grands, amateurs, curieux, tous venus célébrer les mathématiques dans le plaisir du partage, de la curiosité et de la découverte. Depuis 2022 (retour du Salon place Saint Sulpice), il est complété par un dispositif de streaming en direct et en différé permettant d'élargir le public à de nouvelles zones géographiques.



### b) Bilan 2023

Le salon s'est déroulé entre le 25 et le 28 mai 2023.

Outre l'appui bénévole du consortium, pour la réalisation de tous les développements nécessaires (site internet, dispositif de visioconférence, ...) et de toutes les charges propres à l'organisation du salon, des ressources opérationnelles Animath ont été mobilisées pour l'organisation du salon :

- le recrutement d'un stagiaire à temps plein pendant 6 mois
- complété par une personne en CDD à hauteur de 40% de son temps plein
- la mise à disposition à hauteur de 30% d'une personne dans le cadre du mécénat de compétences Société Générale.

Les aspects techniques ont pu être stabilisés notamment vis-à-vis de l'accompagnement des exposants et des conférenciers. Au total nous avons pu proposer un programme de conférences et d'animations très riche : discussions avec le parrain de l'édition Hugo Duminil-Copin, conférences et spectacles ....

Le bilan chiffré du salon est satisfaisant : les données de participation correspondent à un renouveau en termes de participations :

- 9000 visites ont pu être dénombrées sur le site salon-math.fr.
- Environ 310 enseignants se sont inscrits pour participer aux activités proposées au public scolaire. En ordre de grandeur, cela représente entre 3000 et 4000 jeunes principalement collégiens et primaires.
- Environ 8000 autres visiteurs ont pu être accueillis place Saint Sulpice.

Les exposants et les conférenciers ont répondu présents. Leurs évaluations sont nettement positives. Plusieurs interventions ont été mises à disposition en différé (replay) sur le site permettant d'élargir l'impact du salon au-delà des 4 journées début juin.

Les bilans formalisés ont été présentés au consortium afin de préparer les orientations pour l'édition 2024.

### c) Action en cours (2024)

Le consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes assure le pilotage de l'organisation du salon 2024. Le salon est hybride en présentiel place Saint Sulpice et en distanciel. Un riche programme est conçu. Le nombre d'exposants permet de saturer la place disponible sur la place Saint Sulpice. Aurélie Jean est marraine de cette 25 ème édition.

### d) Projets (2025)

Depuis le COVID, l'organisation du salon parvient à proposer un programme spécifique de conférences et de spectacles. Chaque année de nouveaux exposants s'inscrivent pour participer au salon. De même chaque année ce sont aussi de nouveaux enseignants qui souhaitent organiser le déplacement de leurs classes et participer aux activités. Pour 2025, l'enjeu sera d'abord logistique avec le processus de renouvellement du mandat confié par la Mairie de Paris pour organiser le salon place Saint Sulpice. A l'issue de ce processus d'appels d'offres, selon le prestataire sélectionné, les conditions d'organisation du Salon pourraient évoluer fortement.

## 6) Projet remédiation en classe de seconde

### a) Présentation

En partenariat avec d'autres associations de médiations mathématiques et informatiques, Animath a déposé le projet Adaptativ' seconde, qui consiste à créer un outil numérique contre le décrochage scolaire pour les élèves et les professeurs de classe de seconde. Le rôle d'Animath dans ce projet est de rassembler des activités péri-scolaires, qui seront, dans un premier temps, proposées aux enseignants de classes de seconde participant à une initiative nationale pour aider les élèves en décrochage.

### b) Bilan 2023

Le projet a été déposé en juin 2021 avec une dizaine d'autres associations, dont une partie (enseignante) s'occupera de mettre à disposition des ressources pédagogiques, tandis qu'Animath représentera les associations et les initiatives périscolaires, celles-ci pouvant aller de la pièce de théâtre jusqu'aux jeux en ligne. La bourse obtenue pour ce projet a permis d'engager un stagiaire en informatique puis un développeur chargé de la mise en place du site web dédié. Environ 200 activités ont été répertoriées et classées. L'association Animath a décidé de partager les développements et la base de données des activités avec une initiative voisine : terra-numERICA. Chacun des projets gardera une identité propre avec des pages internet d'entrée différentes. L'idée est de développer un standard, en particulier pour filtrer les activités, qui servent à tous. Un système d'étiquetage et un formulaire d'activité ont été mis en place sur le site.

### c) Action en cours (2024)

Le site est répertorié et fonctionnel, un premier échantillon de 150 activités venant des associations les plus proches du projet est incorporé sur le site, à faire seules ou encadrées par un professeur, en présentiel ou à distance. L'objectif est que les associations partenaires remplissent elles-mêmes les formulaires avec leurs propres activités. L'association Animath s'occupe de la maintenance du site, s'assure de la facilité des téléversements des activités par les associations partenaires, et ajoute ses propres activités. D'autres acteurs, associations et intervenants moins proches du projet, sont sollicités pour participer à cette mise en commun de ressources associatives.

### d) Projets (2025)

Le téléversement d'activités sur la plateforme a été facilité pour pouvoir être effectué de façon autonome par des associations ou des bénévoles, qui sont invités à le faire pour tout ou partie de leurs activités.

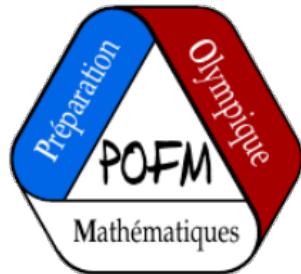
Il s'agit d'un projet ciblé, mais les solutions et la dynamique mises en place auront bien sûr vocation à devenir plus général. A terme il s'agira aussi d'une plateforme d'information entre associations.

## 7) Préparation olympique française de mathématiques

### a) Présentation

La POFM a pour mission essentielle d'initier des élèves de collège/lycée aux mathématiques olympiques, via des stages et une préparation par correspondance. Elle sélectionne et encadre les délégations représentant la France à diverses compétitions internationales, elle contribue également à l'organisation de certaines d'entre elles. De plus, elle organise la remise des prix de l'Olympiade Nationale de Mathématiques de 1ère, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Site : [maths-olympiques.fr](http://maths-olympiques.fr)



### b) Bilan 2023

Le bon déroulement des activités 2023 (stages, coupes, compétitions) a permis de conforter les améliorations apportées ces dernières années. Le stage d'été a augmenté ses effectifs de 10 élèves environ (passant de 80 à 90) avec un réagencement des groupes de niveau pour un meilleur épanouissement des élèves débutants comme des compétiteurs expérimentés.

#### i) Coupes Animath :

- La Coupe Animath de printemps (sélection pour le stage d'été) a reçu 1249 inscrits au tour 1 (en ligne les 12-13-14 mai) dans la même dynamique de croissance que ces dernières années, et 578 ont été sélectionnés au second tour, le 31 mai.
- La Coupe Animath d'automne (sélection pour la préparation sur l'année scolaire), a dépassé pour la première fois le seuil symbolique des 2000 participants puisque 2008 candidats étaient inscrits au tour 1 (15-16-17 septembre) pour 625 sélectionnés au second tour (4 octobre). La POFM 2023/2024 rassemble ainsi 193 lauréats. Malgré l'accroissement du nombre d'inscrits au premier tour, les effectifs sélectionnés au second tour restent constants sur les dernières années pour plusieurs raisons. D'une part, maintenir le volume de copies à corriger raisonnablement gérable par les bénévoles très mobilisés à ces occasions (nous arrivons à maintenir notre standard d'efficacité avec une correction terminée en une dizaine de jours). D'autre part car le niveau du tour 2 doit être maintenu à un niveau élevé pour départager les meilleurs, ce qui pourrait en faire une expérience décourageante pour les élèves en-deçà des barres de sélection actuelles.

#### ii) Préparation par correspondance :

- L'année de POFM comprend 5 envois et 5 tests (4 pour les collégiens), ainsi qu'une session de cours en ligne pour chaque envoi (4 créneaux de 2-3h sur un week-end). Cette année, il devient malheureusement difficile de trouver des bénévoles disponibles pour assurer tous les cours et certains week-ends ont dû passer de 4 à deux séances, ou fusionner certains groupes de niveau. Pour sa troisième année d'existence, le système de tutorat pour les nouveaux élèves les plus jeunes continue d'être plébiscité. La POFM comme les stages accueille entre un quart et un tiers de filles dans tous les niveaux.

- Les tests se déroulent dans les établissements des élèves quand ceux-ci ont les moyens humains et logistiques de l'organiser, ce qui se passe habituellement bien. Certains établissements proches s'organisent cette année pour mutualiser l'organisation, ce qui est plus confortable pour eux et plus agréable pour les élèves. La fin d'année reste compliquée avec l'étalement des épreuves de fin d'année. On peut également noter que les établissements sont en majorité situés en France, mais qu'une dizaine de pays est également représentée (lycées français de l'étranger ou établissements locaux).

**iii) Stages :**

- Cachan février (perfectionnement) du 20 au 24 février : 40 élèves dont 8 filles.
- Valbonne, du 14 au 25 août : 91 élèves dont 23 filles.
- Saint-Chéron junior du 23 au 27 octobre : 40 élèves dont 14 filles.

**iv) Compétitions :**

La France a participé en 2023 à plusieurs compétitions internationales, pour lesquelles les délégations françaises ont été sélectionnées parmi les élèves de la POFM. En tout, 35 préparationnaires ont participé aux compétitions suivantes :

- **EGMO** (*European Girls' Mathematical Olympiad*), à Portoroz en Slovénie, du 13 au 19 avril. La France termine 19<sup>e</sup> pays européen avec deux médailles de bronze et une mentions honorables.
- **JBMO** (*Junior Balkan Mathematical Olympiad*), à Tirana en Albanie, du 23 au 28 juin. L'équipe de France obtient 1 médaille d'or, 4 d'argent et 1 de bronze et se classe 14<sup>e</sup>.
- **IMO** (*Olympiades Internationales de Mathématiques*), à Chiba au Japon, du 3 au 11 juillet. La France termine 27<sup>e</sup> pays et remporte 1 médaille d'argent et 5 de bronze.
- **EMC** (*European Mathematical Cup*), à distance, le 13 décembre.
- **BMO** (*Balkanic Mathematical Olympiad*), à Antalya en Turquie, du 8 au 13 mai. La France, dont la dernière participation (en tant que pays invité) datait de 2016, termine avec 5 médailles de bronze et se classe 13<sup>e</sup>.
- **RMM** (*Romanian Masters of Mathematics*), à Bucarest en Roumanie, du 17 février au 4 mars. Il est à noter qu'il s'agissait de la première édition en présentiel depuis 2020. Avec 1 médaille d'argent et 1 de bronze, la France termine 11<sup>e</sup>.
- **OFM** (*Olympiade Francophone de Mathématiques*), à distance, du 28 au 30 avril. Le pays organisateur était la Tunisie et 12 pays ont participé, un record.
  - Chez les seniors, la France remporte 3 médailles d'or et 3 d'argent.
  - Chez les juniors l'équipe gagne 2 médailles d'or et 3 médailles d'argent.

Les compétitions en ligne permettent (depuis quelques années) à bien plus d'élèves qu'auparavant d'avoir une expérience de compétition olympique (composition dans une salle généreusement prêtée par le lycée Louis-le-Grand, activités pour les participants dans Paris pendant les phases de correction et de coordination). Si elles n'offrent pas de long voyage dépaysant, elles offrent quelques week-end sympathiques aux équipes, sans parler des médailles, et contribuent à motiver les préparationnaires le long de l'année.

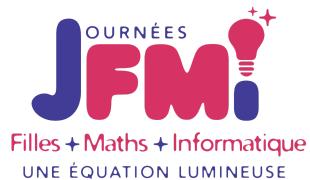
### c) Action en cours (2024)

- Coupe Animath de Printemps 2024 sur le format usuel : tour 1 les 17-18-19-20 mai, tour 2 le 5 juin.
- Confirmation de l'augmentation des effectifs et de la durée du stage d'été expérimentée pour l'édition 2023.
- Un serveur Discord a été mis en place (modération par les bénévoles) entre les élèves de toute la POFM en cours : éviter l'isolement des élèves qui n'ont pas de camarades de la POFM dans leur établissement, etc. Il semble bien fonctionner.
- Le début de l'année 2024 montre une grande difficulté à trouver des bénévoles pour les cours en ligne (certains ont été annulés, d'autres réduits en format) et les corrections des copies d'envoi, de même que la conception des sujets. Réflexion en cours sur les causes du problème et les moyens d'y remédier pour la suite.

### d) Projets (2025)

- Même format / volume pour la préparation et les compétitions, en continuant le système de tutorat.
- Stages internationaux en réflexion avec la Bulgarie (IMO) ou la Suisse (EGMO) sur l'invitation de nos homologues à l'étranger.
- La France organisera l'EGMO 2026 à Bordeaux, du 9 au 15 avril. Cela représente d'ores et déjà une bonne charge de travail dans la planification.
- Chaîne YouTube à développer, avec des exercices corrigés de tous niveaux et notamment certains plus abordables que les cours habituels. <https://www.youtube.com/channel/UCJwBZTT8Ed8WWVVdfwaEhog/>).

## 8) Journées filles, maths, informatique : une équation lumineuse (JFMI)



### a) Présentation

Animath et *femmes & mathématiques* organisent ces journées partout en France depuis 2009. Destinées à des filles en fin de collège, au lycée, ou plus rarement dans l'enseignement supérieur, elles ont pour but de les encourager à s'orienter vers des études à forte composante mathématique ou informatique et plus généralement vers des études scientifiques et techniques. La journée est structurée en 4 temps forts : une « promenade mathématique ou informatique » menée par une jeune mathématicienne ou informaticienne, un atelier de réflexion sur les stéréotypes sociaux de sexe en sciences, des rencontres en petit groupe avec des femmes scientifiques et une pièce de théâtre-forum *Codée* sur les stéréotypes auxquels se trouve confrontée Alice, élève de terminale, à l'heure des choix d'orientation.

C'est l'association *femmes et mathématiques* qui est porteuse de ce projet.

La journée est entièrement gratuite pour les participantes et leur permet, la plupart du temps, de se rendre dans un établissement d'enseignement supérieur.

Le coût de chaque journée est de l'ordre de 3000 à 4000 € avec 2 postes importants : la pièce de théâtre-forum et le repas, mais il y a aussi des documents donnés aux participantes et une part du travail d'une chargée de projets.

### b) Bilan 2023

En 2023, 20 journées ont été organisées dans les villes suivantes : Bourges, Cambrai, Créteil, Gagny, Grenoble, Lorient, Lyon, Marseille (2), Montpellier, Mulhouse, Nantes, Palaiseau, Paris (3), Pau, Roanne, Saint-Etienne, Saint-Ouen.

2072 lycéennes et 407 collégiennes au total y ont participé. Dans 18 villes sur les 20, la journée s'est déroulée dans un établissement d'enseignement supérieur.

De nombreux lycées et collèges souhaitent organiser une JFMI dans leur établissement mais nous préférons éviter pour que chaque journée soit l'occasion de découvrir un établissement d'enseignement supérieur.

Les JFMI ont été référencées sur la plate-forme Adage en mai 2023. Pour la 1<sup>ère</sup> fois en décembre 2023, nous avons bénéficié de la prise en charge par le Pass culture, partie collective, des frais occasionnés par les JFMI de Pau et de Paris.

### c) Action en cours (2024)

12 journées ont déjà eu lieu au 1er semestre 2024. Les demandes pour organiser une JFMI au 2<sup>ème</sup> semestre 2024 sont nombreuses.

Sur ces 12 journées déjà passées, les dépenses de 7 d'entre elles ont bénéficié du financement par la part collective du pass Culture. Pour les deux journées qui ont lieu tous les ans à l'IHP, la Fondation ENS a pris en charge les repas au restaurant de l'ENS rue d'Ulm. La Fondation Blaise Pascal a obtenu des financements pour mettre en place de nouvelles journées à : Roanne, Chambéry.

## d) Projets (2025)

Il est question de répondre à un appel à projets de la Région Grand Est pour des actions réservées aux filles et pour promouvoir les sciences. Nous comptons proposer 3 JFMI pour commencer. Nous envisageons aussi d'en lancer en nouvelle Aquitaine.

## 9) Rendez-vous des jeunes mathématiciennes et informaticiennes

### a) Présentation

Les Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes et Informaticiennes (RJMI) ont été créés en 2016, avec un premier événement-pilote en novembre 2016 à Paris. Il s'agit d'une action initiée par les associations Animath et *femmes et mathématiques* à destination de lycéennes motivées souhaitant s'orienter vers des études supérieures scientifiques. C'est une action complémentaire des Journées "Filles et Maths : une équation lumineuse", qui dure deux à trois jours et va plus loin dans l'aspect scientifique ainsi que dans la demande d'implication de la part des participantes.



Chaque RJMI permet à une vingtaine de lycéennes de se rencontrer, de faire des mathématiques et de s'informer sur leur orientation avec des étudiant·e·s, des chercheur·e·s, des ingénieur·e·s. Un RJMI s'articule autour d'ateliers de recherche, de conférences, d'un speed-meeting et d'un atelier sur les femmes en sciences et les stéréotypes.

### b) Bilan 2023

Les cinq RJMI de la première moitié de 2023 se sont déroulés entre les mois de février et d'avril : à ENS Paris Saclay, ENSTA, Inria Paris Saclay, l'Université de Caen, Université de Strasbourg.

A partir de septembre, 4 RJMI sont organisés par les institutions suivantes : Inria Paris, Inria Lille, ENS Paris et ENS Paris Saclay.

Les équipes d'organisation locales se sont renouvelées pour certains RJMI, notamment grâce à d'anciennes participantes des premières éditions.

La coordination, la communication au niveau national ainsi que le recrutement des participantes a été assurée par la chargée de projets Nassima Djebbar.

### c) Action en cours (2024)

Cinq RJMI ont été renouvelées entre février et avril 2024 : ENS Rennes, ENSTA, Inria Paris Saclay, l'Université de Caen, Université de Strasbourg.

Une deuxième édition très concluante a eu lieu à l'Université de Caen (Emmanuelle Féaux de Lacroix maître de conférence en mathématiques et membre du Laboratoire Nicolas Oresme de l'Université de Caen).

De octobre à décembre 2024 auront lieu les éditions de l'ENS Paris, ENS Paris-Saclay, Inria Paris, Inria Lille, ENS Rennes, IREM de Clermont. Nous pouvons par ailleurs nous appuyer sur le réseau des centres Inria, dont les services médiation sont très intéressés par le projet.

Pour la rentrée 2024, nos objectifs sont d'augmenter le nombre de RJMI et de renouveler toutes les éditions existantes. Nous travaillons actuellement sur un projet de RJMI à Lyon, Montpellier, Toulouse et Marseille.

### d) Projets (2025)

De l'énergie sera encore consacrée à trouver des lieux et des bénévoles pour organiser de nouveaux RJMI partout en France. Nous essaierons de créer des RJMI dans d'autres centres Inria, comme Grenoble, Rennes, Nancy.

## 10) Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens

TFJM<sup>2</sup>

### a) Présentation

Le Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (TFJM<sup>2</sup>) existe depuis 2011. Ce tournoi est destiné aux élèves de lycée. Il se distingue des autres compétitions mathématiques (Olympiades, Rallyes) en proposant des problèmes de recherche à explorer par équipe (quatre à six lycéens menés par un ou deux encadrants), qui demandent une réflexion sur un temps long (trois mois). Les problèmes n'admettent pas de solution complète connue, les participants sont dans la peau d'un chercheur. La plupart du travail se fait durant leur temps libre, à la maison. Lors des tournois, chaque équipe confronte ses résultats aux autres équipes devant un jury d'étudiants et de chercheurs. Cet échange donne lieu à des questions de la part des autres équipes, puis à un débat sur les problèmes, guidé par le jury.

### b) Bilan 2023

Neuf tournois et une finale ont eu lieu. Le tournoi de Poitiers qui devait organiser sa première édition a dû être annulé en raison d'un manque d'équipes inscrites.

Le taux de participation a repris sa croissance normale d'avant confinement. Quant au taux de filles, il a réaugmenté par rapport aux éditions en distanciel (il reste cependant nettement en repli comparé au taux avant réforme du lycée).

La France n'a pas participé à l'édition 2023 du International Tournament of Young Mathematicians, le tournoi n'offrant la structure nécessaire à une participation pertinente.

### c) Action en cours (2024)

Neuf tournois et une finale ont eu lieu, dont deux pour la première fois (Poitiers et Paris - ENS Ulm). Le tournoi à l'ENSTA est passé en tournoi régional tandis que l'ENS Paris-Saclay organise la finale. Enfin le tournoi de Bordeaux et celui de Paris-Saclay Centrale n'ont pas eu lieu cette année. Les équipes bordelaises ont été redirigées à Poitiers et le second tournoi a été remplacé par celui de Paris.

### d) Projets (2025)

L'année 2024 devrait être consacrée à la consolidation du tournoi de Poitiers et Paris ainsi que quelques autres dont des équipes ont abandonné au dernier moment. Un tournoi est envisagé à Montpellier, celui de Bordeaux sera soit organisé au même endroit, soit à Pau (selon le nombre de bénévoles que nous aurons pour l'organiser). Nous avons également pour objectif de créer un troisième tournoi francilien. Enfin les tournois du Grand Est arrêteront leur alternance et seront organisés chaque année. Nous aurons ainsi 12 tournois, pour 12 places en finale.

## III - Tendances pour 2024

### Périscolaire, scolaire et international

L'activité d'Animath à l'international est repartie sur d'excellentes bases en 2022 et a maintenu son rythme en 2023. En 2024, nous nous concentrerons à en optimiser l'organisation.

Le projet "remédiation en classe de seconde" est un des nouveaux chantiers ouverts en 2023 et qui a demandé une attention particulière en 2023, tant au niveau des relations avec les autres associations qu'au niveau des solutions techniques à mettre en place. Un de nos objectifs pour 2024 est de profiter de ce projet pour d'une part ré-organiser certaines de nos solutions informatiques et d'autre part créer de nouvelles synergies avec les autres associations.

### Administratif et financier

Comme annoncé dans le rapport moral 2023, l'année 2023 voit une augmentation sensible de partenariats avec des organismes privés ainsi qu'une trésorerie en augmentation qui nous permet plus de latitude dans nos projets. En particulier, toutes nos actions semblent à l'équilibre et les perspectives pour le Salon Culture et Jeux mathématiques pour 2024 laisse présager que cette nouvelle action (dans la gestion financière d'Animath) devrait se stabiliser durablement.

### Ressources humaines

Un point saillant de l'année 2023 a été la création de 2 CDI en remplacement d'un CDD et d'un contrat d'alternance avec des rémunérations compatibles avec des statuts de cadres. Ces emplois sont créés à un moment où nous augmentons sensiblement notre activité et notre budget, ils contribuent à la croissance de notre association. En 2024 nous nous concentrerons sur la définition de nouveaux rôles et de nouvelles fonctions dans l'association pour optimiser le temps des bénévoles, particulièrement le temps des jeunes actifs qui occupent un emploi stable.

**Annexe 2**  
**Rapport financier 2023**



Association pour l'animation mathématique

# Rapport financier Exercice 2023

Présenté en assemblée générale  
le 21 juin 2024

## I - Résultat comptable

**Résultat comptable :** Animath a clôturé son exercice au 31.12.2023 sur un résultat comptable bénéficiaire de + 8 265 € en repli par comparaison avec l'exercice 2022 à hauteur de 27 244 €.

- Le montant total des charges s'élève à 422 079 € à comparer avec les 356 959 € de l'exercice 2022 hors report en fonds dédiés\*.
- Le montant total des produits atteint 430 344 € (à comparer avec les 384 203 € de l'exercice 2021 hors report en fonds dédiés\*). Ce montant des recettes est nettement supérieur à celui comptabilisé pour l'exercice 2019 (pour mémoire 297 k€ de recettes en 2019).
- **L'excédent d'exploitation de 8 265 €** intègre l'incorporation de 1 675 € de fonds dédiés. En 2023, Animath a utilisé cette partie des fonds dédiés non consommés spécifiquement alloués aux actions internationales. Ce montant vient donc augmenter le montant des recettes constatées pour l'exercice 2023.

**Au delà du résultat comptable pour l'exercice 2023, plusieurs marges de manœuvre ont été renforcées en 2023**

- **Report en fonds dédiés (\*) :**

Les normes comptables ont évolué en 2020. Elles imposent désormais **une présentation comptable spécifique** des « fonds dédiés non consommés » correspondant à la part des recettes allouées sur l'exercice N pour lesquelles il n'y a pas eu de dépenses constatées. Cette présentation comptable n'affecte pas le résultat qui est neutralisé pour l'année d'arrêté. En effet, ces subventions sont présentées au crédit et débit du compte de résultats et se compensent.

En 2023, Animath a intégré de nouveaux « fonds dédiés non consommés » dans son bilan à **hauteur de 8 958,75 €**. Les recettes pour l'organisation du Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques ont été supérieures aux dépenses constatées. Le consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes en charge du pilotage du Salon a accepté l'utilisation de cette somme pour financer une partie des dépenses du Salon 2024. Ce montant est donc exclu du résultat comptable de l'exercice 2023.

- **En synthèse, le montant des subventions dédiées non consommées pouvant être utilisées notamment pour l'exercice 2024 est en croissance**
  - au titre de 2020, il reste 1 195 € correspondant à la différence entre le montant non utilisé de la subvention CAMPUS France pour la seule année 2020 (18 164 €) diminué du montant des dépenses de l'exercice 2022 pour le développement des actions internationales soit 15 294 € et du montant montant des dépenses pour l'année 2023 soit 1 675 €.
  - 40 799 € correspondant aux subventions non consommées spécifiquement pour l'exercice 2021 dont 18 074 € pour le Salon.

- **8 958 € correspondant aux subventions non consommées spécifiquement en 2023 pour le Salon Culture et Jeux Mathématiques**

**Ces 50 952 € (contre 43 669 € fin 2022) sont acquis et correspondent à des ressources à mobiliser pour les prochains exercices :**

- 27 032 € seront mobilisés pour le financement du Salon.
- 23 920 € de créances pour financer les prochaines actions internationales. Un nouvel avenant avec CAMPUS France matérialise cet engagement en repoussant d'une année la date limite d'éligibilité des dépenses liées à l'exécution des actions prévues (de 2023 à 2024).
- **Une situation de trésorerie renforcée du fait des conventions comptables qui amènent à reporter une partie des dépenses et des produits déjà engagés à l'exercice 2024 traduisant ainsi la date attendue de livraison due : pour Animath, le net des engagements des dépenses et des recettes est positif (correspondant au montant des produits constatés d'avance diminué des charges constatées d'avance – toutes étant neutralisées sur l'exercice 2023) – soit 49 324 € de dépenses et 134 282 € de recettes soit 91 070 € de trésorerie positive nette :**
  - Alkindi : par convention comptable l'ensemble des recettes et des charges engagées en 2023 pour la réalisation du concours Alkindi 2024 est reporté sur le résultat comptable 2024. Ainsi les charges reportées atteignent 30 939 € ainsi qu'une subvention à hauteur de 4 000 €.
  - Remédiation : par convention comptable, le projet remédiation devant livrer le dispositif en 2024, l'ensemble des charges et des recettes engagé en 2023 sont reportés sur le prochain exercice 2024. Les charges ainsi neutralisées représentent un cumul de 12 866 €. Les recettes sont également exclues du résultat comptable 2023. Ces recettes représentent 120 000 €.
  - Dons de fin de l'année : par convention comptable, les dons reçus en Décembre 2023 sont considérés comme des soutiens aux actions à venir en 2024. Ces dons représentent en cumul 7 782 €
  - 25ème Salon en mai 2024 : les charges engagées sur le salon 2024, à partir du 1er août 2023, sont exclues du résultat d'exploitation 2023. En cumulé, ces dépenses représentent 5 175 €.
  - TFJM : deux subventions pour un total de 2 500 € ont été reportées sur l'exercice 2024 car correspondant au soutien pour l'organisation de deux tournois régionaux en 2024.

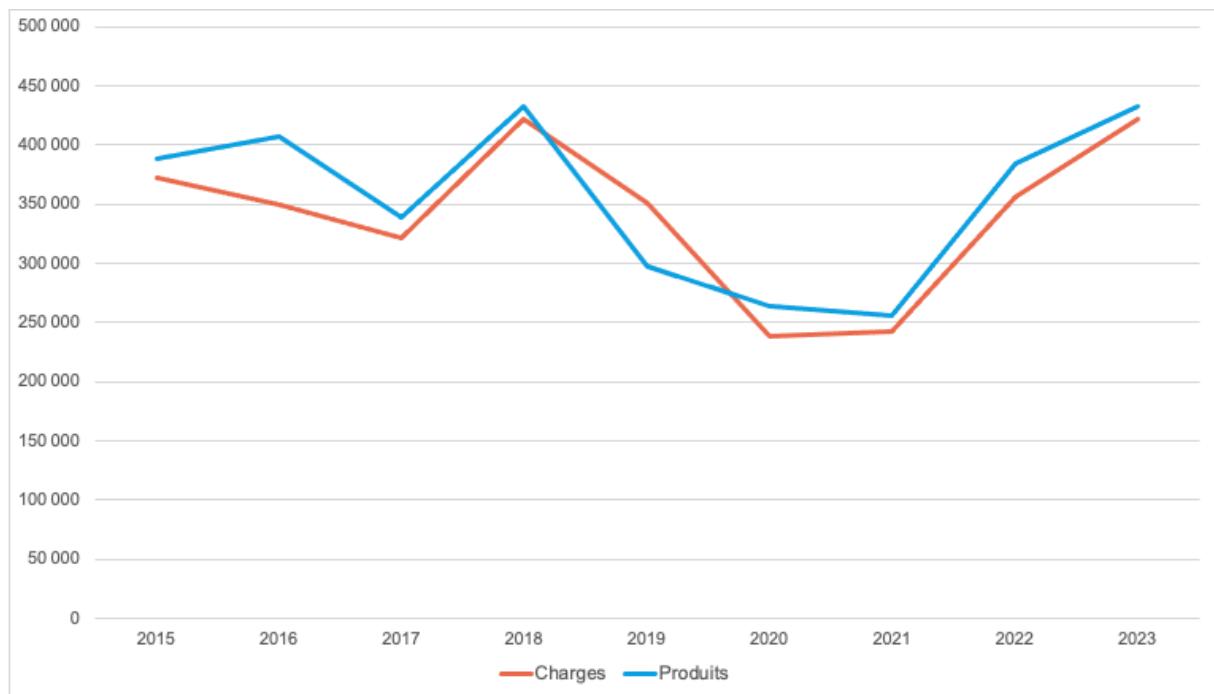
**Avertissement** : La crise sanitaire rencontrée depuis le début du mois de mars 2020 est de nature à remettre en cause les modalités de finalisation de certains des programmes d'actions entamés. Toutefois la méthodologie d'arrêté comptable n'est pas de nature à remettre en cause les résultats des actions présentés dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## II - Analyse financière : évolutions

Le montant total des charges s'élève à 422 079 € à comparer avec les 356 959 € de l'exercice 2022 hors report en fonds dédiés\*.

Le montant total des produits atteint 430 344 € (à comparer avec les 384 203 € de l'exercice 2022 hors report en fonds dédiés\*).

**Pour 2023, Animath connaît un exercice excédentaire de 8 265 €.**



### III - Analyse des charges / dépenses

Le montant total des charges de l'exercice 2023 s'élève à 422 079 €. Ce montant est comparable à celui de 2018 année de l'organisation par Animath du tournoi ITYM.

**Toutefois la croissance des dépenses pour cette année 2023 est spécifique.**

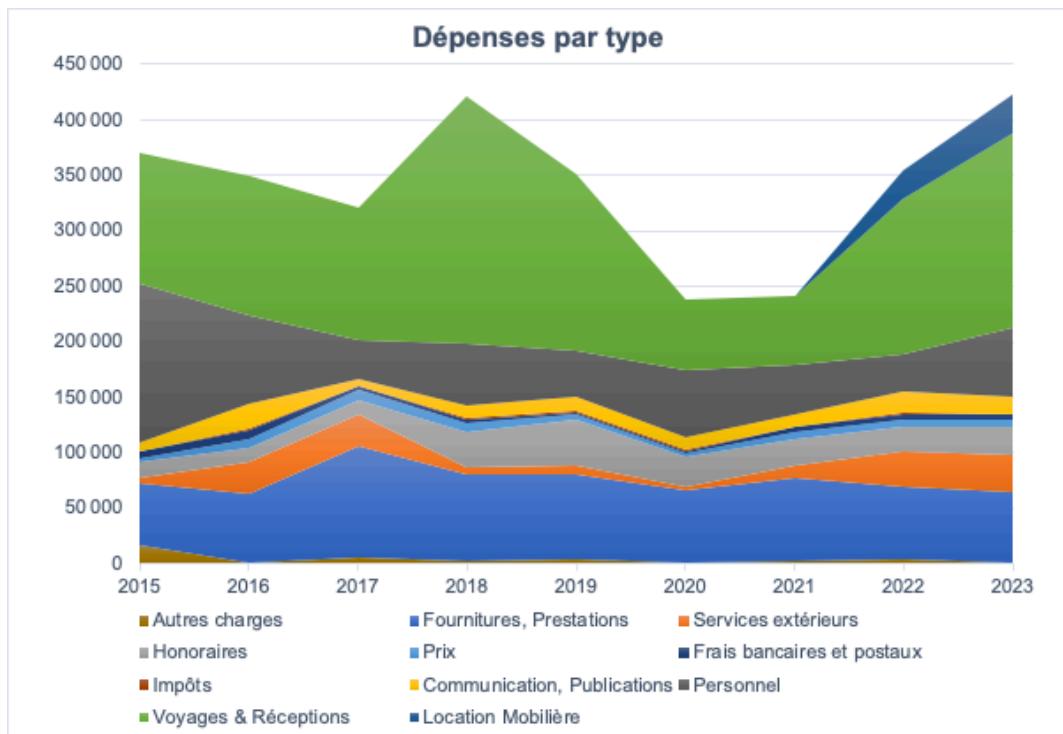
- En France, l'année 2023 se caractérise par
  - Des déplacements éloignés donc coûteux pour les compétitions Olympiques et internationales (IMO au Japon, ...)
  - L'augmentation du nombre de participants au stage d'été à Valbonne (de 80 à 90 stagiaires entre 2022 et 2023), et aussi l'augmentation du nombre de participantes aux RJMI et au TFJM
  - L'embauche en CDI de deux chargées de projet temps plein
  - L'inflation principalement sur les transports et les honoraires.
- À l'international,
  - Nos actions ont été dynamisées en 2023 principalement avec des missions à Madagascar, au Sénégal, au Cameroun et à Djibouti. La reprise est beaucoup plus progressive pour d'autres pays avec lesquels les partenariats en 2019 avant COVID étaient mis en avant. Les dépenses directes de l'exercice 2023 sont ainsi équivalentes à celles constatées en 2019.

#### Animath – Historique de la répartition des charges selon la nature des dépenses

Le profil des dépenses évolue :

- La hausse des dépenses de déplacement : Pays organisateurs des compétitions internationales de la Préparation Olympique plus éloignés, et hausse unitaire des coûts des trajets en avion (actions internationales, POFM)
- Au point de vue des ressources humaines, la masse salariale a augmenté sensiblement entre 2022 et 2023 : deux salariées, à temps plein, employées en CDI depuis le second semestre 2023 remplacent deux salariées représentant une personne équivalent temps plein (dont une ressource partagée avec Femmes et Math). Ces ressources temps plein permettent de répondre aux enjeux de croissance du nombre de RJMI, aux enjeux de communication (enrichissement des sites internet, etc.) et à l'organisation du Salon.
- La progression des honoraires est essentiellement due à l'augmentation de la masse salariale pour l'assistance comptable partagée avec l'association Math En Jeans.

## Historique de la nature des dépenses

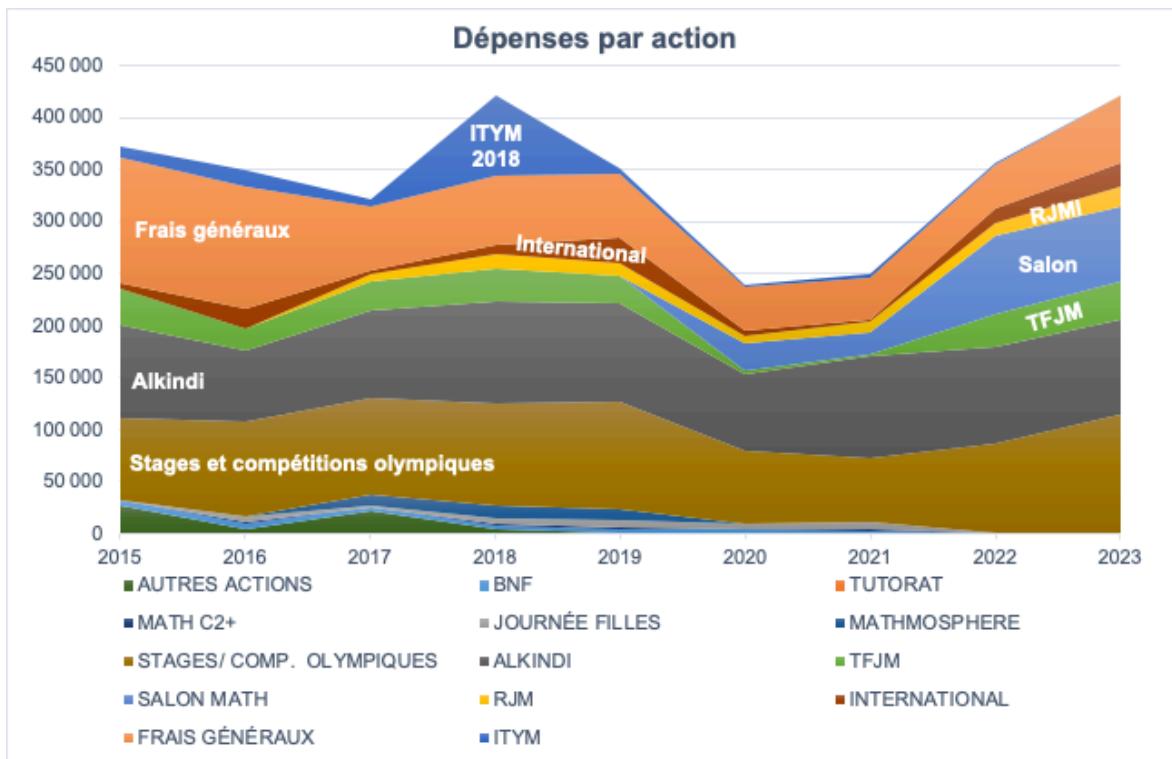


### Animath – Historique de la Répartition analytique des charges par action

Dans le contexte de la reprise après la crise sanitaire plusieurs actions ont été à nouveau réalisées en présentiel.

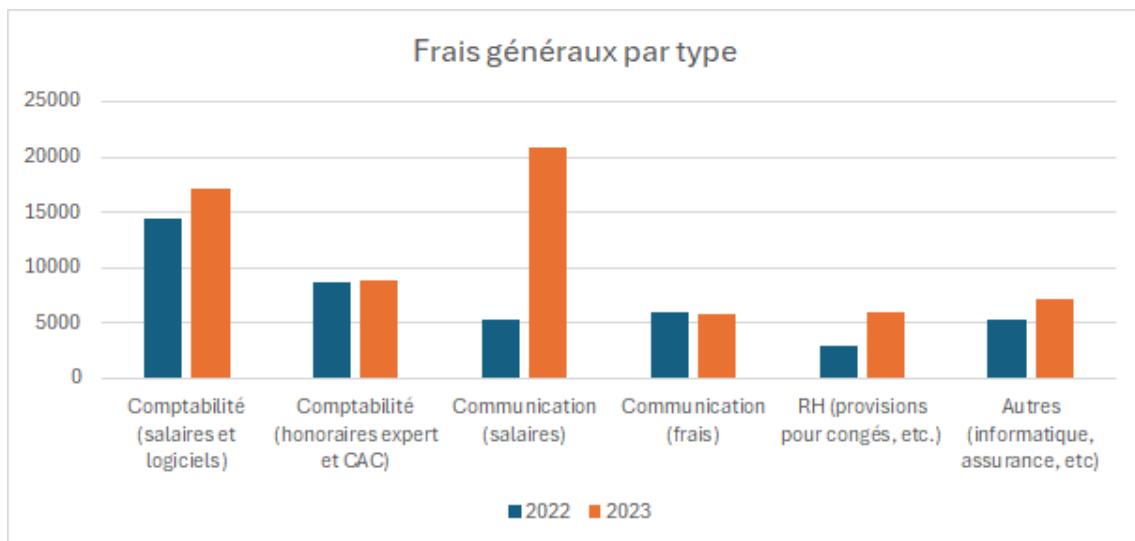
Dans ce contexte,

- La préparation Olympique et Alkindi pèsent ensemble 204 K€ soit près de la moitié des dépenses totales de l'association.
- La mise en œuvre opérationnelle du Salon Culture et jeux Mathématiques pilotée par le consortium de 13 associations, fondations et sociétés savantes représente 16%
- Le TFJM et les RJMI à nouveau en présentiel mobilisent de nombreux établissements scolaires au plan national et représentent, comme en 2022, environ 13% de l'enveloppe totale des dépenses.
- La croissance des charges des actions internationales avec le déploiement soutenu de plusieurs actions sur place à Madagascar, Sénégal et Djibouti en 2023.



- Les charges transversales augmentent significativement principalement en relation avec l'augmentation des frais de personnel. Entre 2022 et 2023, l'allocation analytique des charges de personnel sur les enjeux de communication pour couvrir des besoins globaux de l'association a fortement progressé passant de 5 K€ à 20 K€.

Ci-dessous figure la répartition des Frais généraux



## IV - Analyse des produits / recettes

Le montant total des produits pour l'exercice comptable 2023 atteint 430 344 € en augmentation significative par comparaison avec le montant comptabilisé en 2022 (384 203 €).

Les principales variations proviennent :

- Le montant des subventions a notoirement augmenté d'un peu plus de 50 000 €
  - Le soutien de l'entreprise « Jane street » - pour les activités de la POFM - a augmenté passant de 10 000 € en 2021 à 30 000 € en 2022, puis 50 000 € en 2023.
  - Un reliquat de 8 000€ provenant d'un rattrapage de la subvention INRIA non perçue en 2022
  - La subvention du conseil régional Île-de-France a atteint exceptionnellement 25 000 € soit une augmentation de 5 000€ entre 2022 et 2023
  - Les aides à l'emploi en Alternance soit en cumulé sur l'année 2023 au plan comptable 8 000 €
  - Enfin la dernière tranche de la subvention pluriannuelle de Campus France a été versée en 2023 soit 25 000 € contre 15 294 € en 2022 (provenant des fonds dédiés accumulés en période de COVID dûs à l'absence de dépenses).
- Des Dons et Adhésions sont en retrait en 2023 avec environ 14 000 € contre 37 000 € en 2022. La collecte de fin 2022 utilisée pour financer les actions 2023 est en net retrait avec environ 14 000 € contre 32 000 € de collecte fin 2021 pour financer les activités de 2022
- Les montants des participations sont en croissance : en 2023, 80 000 € cumulés (POFM, TFJM, Exposants commerciaux présents sur le Salon) contre la somme de 70 000 € en 2022. Ceci est lié à l'augmentation du nombre de participants au stage d'été de la POFM et au doublement du montant total des cotisations exposants commerciaux reçues dans le cadre de l'organisation du Salon.

Les conventions comptables qui amènent à reporter une partie des dépenses et des produits déjà reçus à l'exercice 2024 traduisant ainsi la date attendue de livraison, la situation de trésorerie est **exceptionnellement haute avec à fin décembre un montant dépassant 300 000 € en compte.**

L'essentiel provient du projet de Remédiation. Il s'agit des travaux conduits pour répondre au besoin formalisé par le ministère de l'éducation nationale. Le projet accepté dans le cadre du marché confié par le Ministère est de fournir des prestations d'ingénierie pédagogique pour la conception, le développement et la mise à disposition d'un service numérique de remédiation et d'accompagnement à destination des professeurs et des élèves des classes de seconde, et prestations associées. 3 acteurs se sont associés pour délivrer cette prestation : EvidenceB, SAS Groupe Docaposte et Animath. Chaque livrable a donc été placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs de ces 3 acteurs.

Concernant Animath, nous devons intervenir sur la conception, l'animation et la maintenance du site compagnon de Adpative'Seconde pour :

- référencer les activités et contenus existants proposés par les associations périscolaires et services de médiation en maths et en français désirant participer au projet dans le but de les faire connaître et d'en favoriser l'accès aux enseignants pour

proposer des activités à leurs élèves. Ces références peuvent, entre autres, être de simples pointeurs sur des sites associatifs existants désirant participer à l'opération

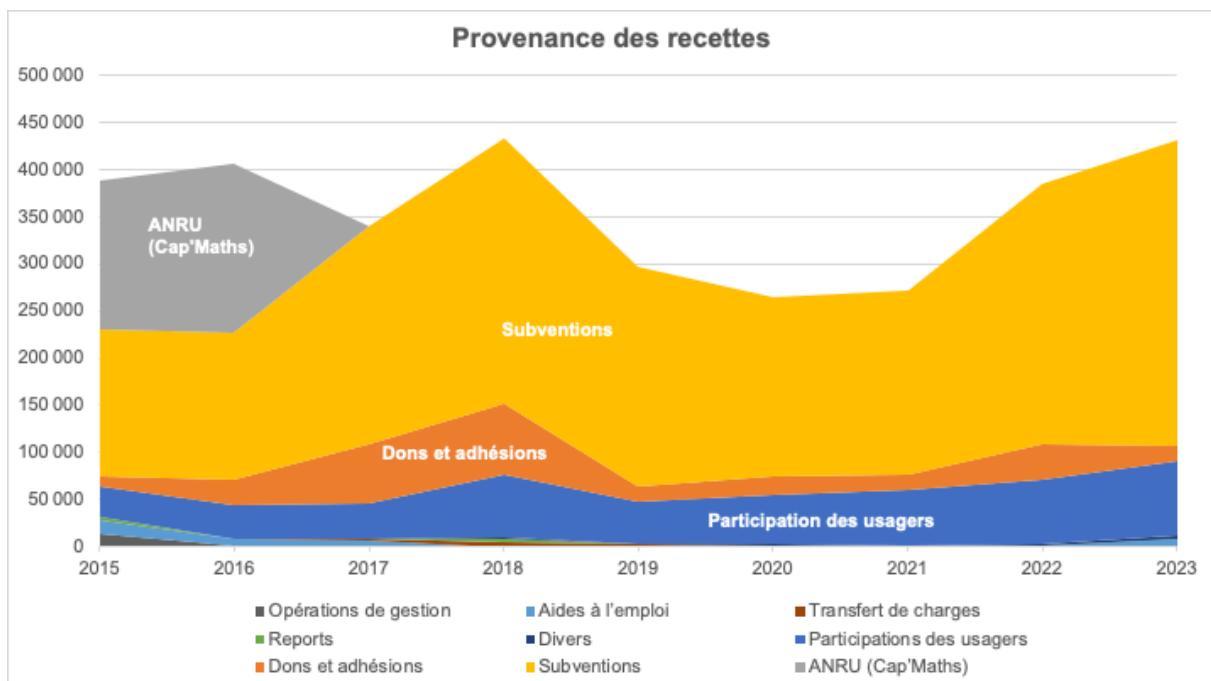
- Etablir un calendrier public des activités proposées par les associations avec les éléments nécessaires pour y participer.
- Proposer une aide de type ingénierie aux associations désirant proposer des ateliers avec des kits "ateliers" permettant de gérer visio-conférences, streaming, blogs, édition de contenus, etc.

Le projet s'étend sur une période de 4 ans. Au total nous allons recevoir un montant TTC de 220 000 €.

En 2023, les charges de l'année correspondent à des travaux de cadrage et de quelques développements informatiques. L'année 2024 sera plus intense avec principalement des charges de personnel et surement des honoraires (à confirmer). L'idée est donc de reporter sur 2024 l'ensemble des dépenses et recettes constatées en 2023, l'année 2024 correspondant également à la première livraison opérationnelle de la plateforme souhaitée par le Ministère de l'éducation nationale.

Ainsi Au titre de ce projet, les comptes de l'exercice 2023 enregistrent un montant de 18 099 € en charges constatés d'avance et un montant de 120 000 € en produits constatés d'avance.

#### **Animath – Historique des produits reçus par nature**



Du fait des dons reçus fin d'année 2022 et des cotisations des participants en augmentation, le poids relatif des subventions est à nouveau à hauteur de 75% contre à 71,6% pour 2022.

Le montant des subventions atteint 324 299 € pour 2023. Au sein de ce total, les notifications des Ministères dans le cadre de nos demandes de soutien via des appels à projet sont significatives : ministère de la Défense (DGSE) 100 000 €, ministère de l'Éducation nationale (DGESCO) 24 000 €, ministère de la Recherche et de l'innovation (MESRI) 14 000 € et Campus France 25 000 €.

Les autres subventions proviennent :

- Pour environ 11 600 € d'associations, fondations et sociétés savantes des institutions mathématiques locales (FMJH, FBP, CIJM, SMF, ...)
- Pour environ 48 500 € de deux collectivités locales à savoir la Mairie de Paris et la Région Ile de France
- Pour 56 000 € de sociétés privées (Jane Street, Casio, CME).
- Pour plus de 33 500 € du soutien du secteur public (CNRS, INRIA, ENS, ENSTA,...)

**Répartition des recettes dédiées par actions (y compris recettes allouées par exercice comptable en fonds dédiés non consommés - hors report recette en fonds dédiés non consommés)**

Action – Données en k€	2021	2022	2023
ITYM	0	0	0
TUTORAT	0	0	0
JOURNÉE FILLES	363	0	0
RJM	8 859	9 944	12 096
BNF	0	0	1 000
TFJM	16 883	38 405	33 433
MATH C2+	0	0	
INTERNATIONAL	25 000	15 384	26 674
ALKINDI	103 001	90 096	119 689
POFM STAGES/ COMP. OLYMPIQUES	77 610	118 089	141 295
MATHMOSPHERE	0	0	0
AUTRES ACTIONS	440	0	1 991
SALON MATH	42 000	71 385	78 136
TRANSVERSAL	16160	40 903	17 039
<b>TOTAL</b>	<b>296 817</b>	<b>384 203</b>	<b>430 344</b>

Animath : répartition des subventions par action (voir aussi ANNEXE I)

Nota : Le poste du compte de résultat « Subventions d'exploitation » enregistre les produits relatifs aux conventions de subvention signées avec des organismes et établissements publics et privés dans le cadre de la mise en œuvre des actions organisées ou co-organisées par l'Association.

Les actions concernées sont réalisées sur un ou plusieurs exercices. En application du principe d'indépendance des exercices, certaines des subventions signées entraînent la comptabilisation de produits à recevoir et de produits constatés à la date d'inventaire.

L'évaluation des produits constatés d'avance pour chaque convention signée concernant plusieurs exercices tiennent compte d'une approche multi critères comprenant notamment :

- La période couverte par la subvention accordée,
- Le processus de versement de cette subvention,
- Les charges constatées analytiquement dans les comptes des actions concernées

En synthèse :

- L'action POFM est soutenue principalement par la société Jane Street, la DGESCO, la Fondation Blaise Pascal, CASIO, le Crédit Mutuel et l'INRIA
- Les RJMI et le TFJM bénéficient de nombreux soutiens en particulier le ministère de la Recherche et de l'enseignement supérieur, le conseil régional d'Île-de-France, la Fondation Blaise Pascal, la fondation Jacques Hadamard, et aussi les Universités et pôles de recherches régionaux
- Une nouvelle convention pluriannuelle couvrant la période de 2021 à 2025 avec la DGSE a été signée en décembre 2020 pour Alkindi.
- Un avenant à la convention avec Campus France a été signée validant le report de l'utilisation des financements jusqu'en 2024 et précisant l'évolution des actions post pandémie
- Le Salon Culture et Jeux Mathématiques – dont l'organisation est prise en charge par un consortium de 13 associations et fondations - a bénéficié du soutien de nombreux partenaires notamment de la mairie de Paris, du ministère de la Recherche, la fondation jacques Hadamard, la fondation Blaise Pascal, le CEMPI, DMA de l'ENS (Paris), le labex Bézout, la FSMP, le Crédit Mutuel Enseignant, etc.

Au total en vision analytique, les dépenses directes et la méthodologie d' allocations de frais généraux\* fournissent une indication de la performance financière des actions.

\* soit au forfait pour la convention Alkindi / DGSE (10K€), pour le consortium en charge de l'organisation du Salon (6,5K€). Soit au prorata du poids des dépenses directes des actions

Actions	RÉALISÉ 2023				
	charges 2023	Recettes 2023	Net Charges / Recettes	Frais généraux	TOTAL DEFICIT/BENEFICE
RJM	-19 508 €	12 096 €	-7 412 €	-4 964 €	-12 376 €
TFJM	-36 671 €	33 423 €	-1 448 €	-9 331 €	-12 579 €
SALON	-72 156 €	78 137 €	5 981 €	-6 500 €	-519 €
ACTIONS INTERNATIONALES	-22 739 €	26 675 €	3 936 €	-5 786 €	-1 850 €
ALKINDI	-90 858 €	119 689 €	28 831 €	-10 000 €	18 831 €
POFM	-113 273 €	141 295 €	28 022 €	-28 822 €	-800 €
BNF	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	1 000 €
DIVERS	-144 €	0 €	-144 €	-37 €	-180 €
MATH C2+	-1 029 €	991 €	-38 €	-262 €	-300 €
DONS & ADHESIONS	0 €	17 039 €	17 039 €	0 €	17 039 €
<b>total</b>	<b>-356 378 €</b>	<b>430 344 €</b>	<b>75 767 €</b>	<b>-65 701 €</b>	<b>8 265 €</b>

## V - Contributions volontaires en nature

Sur le plan méthodologique, pour chacune des actions, toutes les contributions volontaires en nature (mise à disposition, bénévolat etc..) ont été détaillées par nature et par type de contribution. Certaines contributions sont globales comme par exemple, la mise à disposition de locaux par l'IHP.

Pour les contributions par action, les informations ont été collectées auprès des personnes impliquées sur le terrain. L'essentiel des CVN correspondent à des tâches renouvelées chaque année dont les caractéristiques changent peu d'une année à l'autre : coordination des actions, préparation du contenu des actions (formalisation des exercices, préparation des stages, etc.) Ces charges sont donc globalement fixes pour un type d'action. Dans ce contexte, les évolutions du montant global des CVN sont principalement liées soit à l'intégration de nouvelles actions comme par exemple l'action Parlons maths en 2021 ou bien l'impact de l'évolution du nombre d'occurrences pour une action comme par exemple l'évolution du nombre de tournois (nombre de tournois TFJM régionaux, ... ) l'évolution du nombre de stages (nombre de RJMI,...) ou encore l'évolution du nombre de copies à corriger pour les préparations olympiques.

La valorisation en euros est basée sur une grille de « salaire brut » chargé décomposée en quatre niveaux correspondant à la seniorité des bénévoles impliqués dans ces tâches.

La valorisation de l'ensemble des contributions volontaires en nature montre une croissance pour atteindre 660 000 € contre 615 000 € en 2022.

- La croissance du recours au bénévolat s'explique principalement sur les actions organisées par la Préparation Olympique Française de Mathématiques. Le stage d'été augmente assez considérablement son besoin de bénévoles en passant de 15 à 18 bénévoles et donc de 56 à 80 heures de cours dispensées.
- Par ailleurs, les CVN 2023 intègrent une nouvelle activité "Remédiation" - dont la comptabilisation des dépenses et des recettes se fera sur la base des livraisons de modules informatiques notamment prévues en 2024.
- Enfin le montant des CVN pour conduire les actions internationales progresse notoirement avec l'augmentation des projets locaux post COVID et la mise en œuvre de nouveaux partenariats avec Madagascar.
- Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2022 et en 2023 restent donc identiques : il s'agit des activités olympiques et du TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, de leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 50% du montant total estimé de CVN pour Animath.

Pour rappel, les CVN ne sont pas comptabilisées mais font l'objet d'une note en annexe de nos comptes.

CVN - Réalisé 2023			
	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL
TRANSVERSAL	68 455,75 €	9 559,07 €	78 014,82 €
RJM	7 200,00 €	37 208,09 €	44 408,09 €
TFJM	36 000,00 €	79 771,79 €	115 771,79 €
MATHSC2+	- €	1 158,68 €	1 158,68 €
ACTIONS INTERNATIONALES	- €	68 521,59 €	68 521,59 €
ALKINDI	260,70 €	19 234,26 €	19 494,96 €
OLYMPIQUES	- €	224 970,90 €	224 970,90 €
SALON	19 185,40 €	81 065,15 €	100 250,55 €
BNF	320,00 €	1 738,01 €	2 058,01 €
REMÉDIATION	2 896,69 €	2 896,69 €	5 793,38 €
<b>TOTAL</b>	<b>134 318,54 €</b>	<b>526 124,22 €</b>	<b>660 442,76 €</b>

### Récapitulatif CVN - Année 2022

	CONTRIBUTION EN NATURE	MISE A DISPOSITION	BENEVOLAT	TOTAL
TRANSVERSAL	0 €	76 488 €	0 €	76 488 €
ITYM	0 €	0 €	5 217 €	5 217 €
TUTORAT	0 €	0 €	0 €	0 €
RJM	0 €	6 400 €	33 074 €	39 474 €
TFJM	0 €	36 000 €	82 463 €	118 463 €
MATHSC2+	0 €	0 €	1 448 €	1 448 €
ACTIONS INTERNATIONALES	0 €	3 609 €	44 508 €	48 116 €
ALKINDI	0 €	261 €	19 234 €	19 495 €
OLYMPIQUES	0 €	0 €	179 324 €	179 324 €
MATMOSPHERE	0 €	0 €	0 €	0 €
SALON	0 €	29 807 €	95 850 €	125 657 €
CONCOURS FRANCO CHINOIS	0 €	0 €	0 €	0 €
PARLONS MATHS	0 €	40 €	2 128 €	2 168 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>152 605 €</b>	<b>463 247 €</b>	<b>615 852 €</b>

**ANNEXE I**  
**Notification de subvention en 2023**  
**EXPRIMÉES EN k€**

<b>ORIGINES DES CONTRIBUTIONS ET MONTANT</b>		<b>PRINCIPALES ACTIONS SOUTENUES</b>
<b>ETAT</b>		
MIN. DE LA DÉFENSE	110,0	Alkindi
MIN. EDUCATION NATIONALE (DGESCO, MENJ)	24,0	Olympiques, Salon, Divers périscolaires
MESRI DGRI	14,0	Salon
CAMPUS FRANCE	25,0	Actions internationales
<b>COLLECTIVITES LOCALES</b>		
RÉGION IDF	25,0	SALON, ITYM, TFJM, RJM
MAIRIE DE PARIS	23,5	SALON
<b>UNIVERSITÉS, PÔLES DE RECHERCHE</b>		
ENS	6,7	TFJM, RJMI
INRIA	13,8	RJMI, TFJM, Alkindi
Labex & CNRS	7,0	Salon, TFJM, RJMI
ENSAI	0,3	RJMI
UNIVERSITÉS	8,1	Salon, TFJM, RJMI
ENSTA	0	
<b>FONDATIONS ET SOCIÉTÉS SAVANTES</b>		
FOND. BLAISE PASCAL	1,5	Olympiques, RJM, TFJM,
FMJH – fondation Jacques Hadamard	6,8	TFJM, RJMI, SALON
<b>SOCIÉTÉS PRIVÉES</b>		
CME	2,0	SALON, Olympiques
JANE STREET	50,0	Olympique
CASIO	4,0	Olympique
AUTRES	0,7	DIVERS
<b>TOTAL</b>	<b>324 299</b>	

**Annexe 3**  
**Rapport du commissaire aux comptes 2023**

**Emile COHEN**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

**5, Rue des Bruyères**  
**93260 – LES LILAS**

**ANIMATH**  
**13 rue Pierre et Marie Curie**  
**75231 — PARIS CEDEX 05**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**Emile COHEN**  
*Expert - Comptable*  
*Commissaire aux Comptes*  
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS  
Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90  
SIREN 377 798 319 - NAF 741 G

**Association Animath**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux membres de l'assemblée générale,

**1 ■ Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**2 ■ Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3 ■ Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions inscrites au compte de résultat pour un montant total de 260 592 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 ■ Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5 ■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

### **6 ■ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 mai 2024

  
**Emile COHEN**  
*Expert - Comptable*  
*Commissaire aux Comptes*  
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS  
Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90  
SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

## **Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2023**

---

Association Animath  
Siège social : 13 rue Pierre et  
Marie Curie  
75231 PARIS cedex 05

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	7 535	6 008	1 528	0,42	1 488	0,62
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	80		80	0,02	80	0,03
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts					1 400	0,59
Autres immobilisations financières	40		40	0,01	40	0,02
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 655</b>	<b>6 008</b>	<b>1 648</b>	<b>0,45</b>	<b>3 008</b>	<b>1,25</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	4 882		4 882	1,33	11 170	4,66
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	34		34	0,01		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	71 800		71 800	19,55	27 000	11,25
Valeurs mobilières de placement	15		15	0,00	15	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	239 594		239 594	85,23	186 297	77,66
Charges constatées d'avance	49 324		49 324	13,43	12 404	5,17
<b>TOTAL (II)</b>	<b>365 650</b>		<b>365 650</b>	<b>88,55</b>	<b>236 886</b>	<b>98,75</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>373 305</b>	<b>6 008</b>	<b>367 298</b>	<b>100,00</b>	<b>239 894</b>	<b>100,00</b>

## BILAN PASSIF

Présenté en Euros

Edité le 28/05/2024

## PASSIF

Exercice clos le  
31/12/2023  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2022  
(12 mois)

<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>					
<b>FONDS PROPRES</b>					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 500	0,41		1 500	0,63
Report à nouveau	149 228	40,63		121 984	50,05
Résultat de l'exercice	8 265	2,25		27 244	11,36
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>					
-Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports					
. Legs et donation					
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
-Ecarts de réévaluation					
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
-Provisions réglementées					
-Droits des propriétaires (commodat)					
	<b>TOTAL(I)</b>	158 993	43,29	<b>150 728</b>	62,83
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
	<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DÉDIÉS</b>					
. Sur subventions de fonctionnement	50 952	13,67		43 668	18,20
. Sur autres ressources					
	<b>TOTAL(III)</b>	50 952	13,67	<b>43 668</b>	18,20
<b>DETTES</b>					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés	5 907	1,61		11 654	4,86
Autres	17 163	4,67		6 508	2,71
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	134 282	36,56		27 337	11,40
	<b>TOTAL(IV)</b>	157 352	42,84	<b>45 498</b>	18,97
Ecarts de conversion passif (V)					
	<b>TOTAL PASSIF</b>	367 298	100,00	<b>239 894</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>					

## COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Édité le 28/05/2024

## COMpte DE RÉSULTAT

Exercice clos le  
31/12/2023  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2022  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Ventes de marchandises					228	100,00	-228	-100,00
Production vendue de biens								
Prestations de services								
<b>Montants nets produits d'expl.</b>					<b>228</b>	100,00	<b>-228</b>	-100,00
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation	339 583	77,73	260 592	N/S	78 991	30,31		
Cotisations	94 446	21,82	105 902	N/S	-11 456	-10,81		
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 675	0,38	15 294	N/S	-13 619	-89,04		
Autres produits	159	0,04	807	353,95	-648	-80,29		
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges	991	0,23	25	10,98	966	N/S		
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>	<b>436 854</b>	100,00	<b>382 621</b>	N/S	<b>54 233</b>	14,17		
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>436 854</b>	100,00	<b>382 850</b>	N/S	<b>54 004</b>	14,11		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exéđent transféré (II)								
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	2 410	0,55	1 167	511,84	1 243	105,51		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					186	81,58	-186	-100,00
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>2 410</b>	0,56	<b>1 353</b>	593,42	<b>1 057</b>	78,12		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>								
Sur opérations de gestion	39	0,01					39	N/S
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>	<b>39</b>	0,01					<b>39</b>	N/S
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>	<b>439 303</b>	100,56	<b>384 203</b>	N/S	<b>55 100</b>	14,34		
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>439 303</b>	100,56	<b>384 203</b>	N/S	<b>55 100</b>	14,34		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés	63 343	14,50	65 191	N/S	-1 848	-2,82		
Services extérieurs	66 641	15,25	62 758	N/S	3 883	6,19		
Autres services extérieurs	229 096	52,44	192 018	N/S	37 078	19,31		
Impôts, taxes et versements assimilés	276	0,06	1 765	774,12	-1 489	-84,35		
Salaires et traitements	47 426	10,86	24 965	N/S	22 461	89,97		
Charges sociales	12 839	2,94	8 354	N/S	4 485	53,69		
Autres charges de personnel	962	0,22	172	75,44	790	459,30		
Subventions accordées par l'association								

## COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Édité le 28/05/2024

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 239	0,28		813	356,58	426
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	8 959	2,05				
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	230	0,05		898	393,86	-668
Autres charges						
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>431 011</b>	<b>98,66</b>		<b>356 935</b>	<b>N/S</b>	<b>74 076</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Défauts et charges de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>8 265</b>	<b>1,89</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>27</b>	<b>0,01</b>		<b>24</b>	<b>10,53</b>	<b>3</b>
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>431 038</b>	<b>99,67</b>		<b>356 959</b>	<b>N/S</b>	<b>74 079</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>8 265</b>	<b>1,89</b>		<b>27 244</b>	<b>N/S</b>	<b>-18 979</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>439 303</b>	<b>100,56</b>		<b>384 203</b>	<b>N/S</b>	<b>55 100</b>
						14,34

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat		526 142		463 247		
Prestations en nature		134 319		152 602		
Dons en nature						
	<b>TOTAL</b>	<b>660 461</b>		<b>615 849</b>		
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services		134 319		152 605		
Prestations						
Personnel bénévole		526 142		463 247		
	<b>TOTAL</b>	<b>660 461</b>		<b>615 852</b>		

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 367 297,52 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 265,14 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/05/2024 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéal linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A compter du 1er janvier 2020, nous avons appliqué le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Subventions d'exploitation :

Le poste du compte de résultat « Subventions d'exploitation » enregistre les produits relatifs aux conventions dont les subvention signées avec des organismes et établissements publics et privés dans le cadre de la mise en œuvre des actions organisées ou coorganisées par l'Association.

Les actions concernées sont réalisées sur un ou plusieurs exercices.

En application du principe d'indépendance des exercices, certaines des subventions signées entraînent la comptabilisation de produits à recevoir et de produits constatés à la date d'inventaire.

L'évaluation des produits constatés d'avance pour chaque convention signée concernant plusieurs exercices tienne compte d'une approche multi critères comprenant notamment :

- La période couverte par la subvention accordée,
- Le processus de versement de cette subvention,
- Les charges constatées analytiquement dans les comptes des actions concernées

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 7 655

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 256	1 279		7 535
Immobilisations financières	1 520		1 400	120
<b>TOTAL</b>	<b>7 776</b>	<b>1 279</b>	<b>1 400</b>	<b>7 655</b>

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 6 008

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 769	1 239		6 008
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>4 769</b>	<b>1 239</b>		<b>6 008</b>

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	7 535	6 008	1 528	de 3 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>7 535</b>	<b>6 008</b>	<b>1 528</b>	

## 3.2 - Etat des créances = 126 081

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	40		40
Actif circulant & charges d'avance	126 041	126 041	
<b>TOTAL</b>	<b>126 081</b>	<b>126 041</b>	<b>40</b>

## 3.3 - Charges constatées d'avance = 49 324

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Etat des dettes = 157 352

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 907	5 907		
Dettes fiscales & sociales	9 532	9 532		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 631	7 631		
Produits constatés d'avance	134 282	134 282		
<b>TOTAL</b>	<b>157 352</b>	<b>157 352</b>		

## 4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 7 586

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 513
Dettes fiscales & sociales	3 073
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>7 586</b>

## 4.3 - Produits constatés d'avance = 134 282

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## 5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 27

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	5 843		5 843
Résultat financier	2 410	27	2 383
Résultat exceptionnel	39		39
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>8 292</b>	<b>27</b>	<b>8 265</b>

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)****5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Total CVN 2023 : 660 443€ dont 526 124€ de bénévolat et 134 319€ de mise à disposition

Transversal : Total 78 014€ dont 9 559€ de mise à disposition et 68 456€ de mise à disposition

RJM : Total 44 408€ dont 7 200€ de mise à disposition et 37 209€ de bénévolat

TFJM : Total 115 772€ dont 36 000€ de mise à disposition et 79 772€ de bénévolat

Maths C2+ : Total 1 159€ dont 1 159€ de bénévolat

Actions internationales : Total 68 522€ dont 68 522€ de bénévolat

Alkindi : Total 19 495€ dont 261€ de mise à disposition et 19 234€ de bénévolat

Olympiques : Total 224 971€ dont 224 971€ de bénévolat

Salon : Total 100 251€ dont 19 185€ de mise à disposition et 81 065€ de bénévolat

BNF : Total 2 058€ dont 320€ de mise à disposition et 1 738€ de bénévolat

BNF : Total 5 793€ dont 2 897€ de mise à disposition et 2 897 de bénévolat

La valorisation de l'ensemble des contributions volontaires en nature montre une croissance pour atteindre 660 k€ contre 615 k€ en 2021.

Des écarts significatifs pour certaines actions.

- Une nouvelle personne mise à disposition dans le cadre des partenariats sous forme de mécénat de compétences est intégrée depuis fin 2021. La mise à disposition dans ce cadre du mécénat de compétences a davantage porté sur l'organisation du Salon et sur les activités administratives et financières transversales de l'association.

- L'effet volume et le retour des actions en présentiel expliquent majoritairement la croissance du recours aux bénévoles : davantage de RJMI, finale en présentiel pour le TFJM.

Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2023 sont les activités olympiques et le TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, de leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 50% du montant total estimé de CVN pour Animath

Sur le plan méthodologique, pour chacune des actions, toutes les contributions volontaires en nature (mise à disposition, bénévolat etc..) ont été détaillées par nature et par type de contribution. Certaines contributions sont globales comme par exemple, la mise à disposition de locaux par l'IHP.

Pour les contributions par action, les informations ont été collectées auprès des personnes impliquées sur le terrain. L'essentiel des CVN correspondent à des tâches renouvelées chaque année dont les caractéristiques changent peu d'une année à l'autre : coordination des actions, préparation du contenu des actions (formalisation des exercices, préparation des stages, &c.). Ces charges sont donc globalement fixes pour un type d'action. Dans ce contexte, les évolutions du montant global des CVN sont principalement liées soit à l'intégration de nouvelles actions comme par exemple l'action Parlons maths en 2022 ou bien l'impact de l'évolution du nombre d'occurrences pour une action comme par exemple l'évolution du nombre de tournois (nombre de tournois TFJM régionaux, &c.) l'évolution du nombre de stages (nombre de RJMI, &c.) ou encore l'évolution du nombre de copies à corriger pour les préparations olympiques.

La valorisation en euros est basée sur une grille de « salaire brut » chargé décomposée en quatre niveaux correspondant à la séniorité des bénévoles impliqués dans ces tâches.

Le projet Remédiation vise à répondre au besoin formalisé par le ministère de l'éducation nationale. Le projet accepté dans le cadre du marché confié par le Ministère est de fournir des prestations d'ingénierie pédagogique pour la conception, le développement et la mise à disposition d'un service numérique de remédiation et d'accompagnement à destination des professeurs et des élèves des classes de seconde, et prestations associées. 3 acteurs se sont associés pour délivrer cette prestation : EvidenceB, SAS Groupe Docaposte et Animath. Chaque livrable a donc été placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs de ces 3 acteurs.

Concernant Animath, nous devons intervenir sur la conception, l'animation et la maintenance du site compagnon de Adpative'Seconde pour :

- référencer les activités et contenus existants proposés par les associations périscolaires et services de médiation en

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**

maths et en français désirant participer au projet dans le but de les faire connaître et d'en favoriser l'accès aux

enseignants pour proposer des activités à leurs élèves. Ces références peuvent, entre autres, être de simples pointeurs sur des sites associatifs existants désirant participer à l'opération

- Etablir un calendrier public des activités proposées par les associations avec les éléments nécessaires pour y participer.
- Proposer une aide de type ingénierie aux associations désirant proposer des ateliers avec des kits "ateliers" permettant de gérer visio-conférences, streaming, blogs, édition de contenus, etc.

Le projet s'étend sur une période de 4 ans. Au total nous allons recevoir un montant TTC de 220.000 €

En 2023, les charges de l'année correspondent à des travaux de cadrage et de quelques développements informatiques. L'année 2024 sera plus intense avec principalement des charges de personnel, d'autres dépenses extérieures (honoraires, achats, &) ainsi que le recours à du bénévolat. L'année 2024 correspondra à la première livraison opérationnelle de la plateforme souhaitée par le Ministère de l'éducation nationale.

Au titre de ce projet, les comptes de l'exercice 2023 enregistrent un montant de 18 099 € en charges constatés d'avance et un montant de 120 000 € en produits constatés d'avance

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 320
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 320

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Charges constatées d'avance = 49 324**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance( 486000 )	49 324
<b>TOTAL</b>	<b>49 324</b>

**8.2 - Charges à payer = 7 586**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 513
Fourn.fts non parven( 408100 )	4 513
Dettes fiscales et sociales :	3 073
Dettes provsio pr conges payes( 428200 )	1 834
Ch.soc.dette cong.a( 438200 )	552
Autres charges a payer( 448600 )	687
<b>TOTAL</b>	<b>7 586</b>

**8.3 - Produits constatés d'avance = 134 282**

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance( 487000 )	134 282
<b>TOTAL</b>	<b>134 282</b>

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social					
b ) Nombre d'actions émises					
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes		228	685	560	2 834
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	16 815	12 787	55 394	43 691	-54 442
c ) Impôt sur les bénéfices	27	24	15	7	15
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	16 788	12 763	55 379	43 684	-54 457
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	8 265	27 244	14 105	25 341	-54 637
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	2				
b ) Montant de la masse salariale	47 426	24 965	34 216	42 008	31 358
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	13 801	8 526	9 288	12 983	10 461

Observations complémentaires

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

**Annexe 4**  
**Planches de présentation diffusées pendant la séance**

# Assemblée générale

- 21 juin 2024 -

---

# Renouvellement du Conseil d'administration

---

## Membres de droit du CA

Inspection générale de mathématiques

Association des professeurs de mathématiques de  
l'enseignement public

Société Mathématique de France

---

## Élus 2023

Mohamed ABDI

Razvan BARBAUD

Tatiana BELIAEVA

Julien CASSAIGNE

Christian DUHAMEL

Fédération française des  
jeux mathématiques

Mathilde HERBLOT

Rémi LESBATS

Maths en Scène

Antoine MARTIN

Jean-Louis PIEDNOIR

Yann ROTELLA

Fabrice ROUILLIER

Coumba SARR

---

## Sortants 2024

ADIREM

Mathieu BARRÉ

Hakima BERDOUZ

Aline CAHUZAC

Perrine CHADEYRAS

Comité international jeux  
mathématiques

Emmanuelle FEAUX DE LACROIX

François FINKBEINER

Fondation sciences  
mathématiques de Paris

Benoit LOISEL

MATH.en.JEANS

Anaïs MEUNIER

Guillaume SAËS

Véronique SLOVACEK-CHAUVEAU

Société française de statistiques

Science ouverte

Société de mathématiques  
industrielles et appliquées

Papa Séga WADE

Mohamed ABDI

Razvan BARBAUD

Tatiana BELIAEVA

Julien CASSAIGNE

Christian DUHAMEL

Fédération française  
des jeux  
mathématiques

Mathilde HERBLOT

Rémi LESBATS

Maths en Scène

Antoine MARTIN

9 2 3

Jean-Louis PIEDNOIR

Yann ROTELLA

Fabrice ROUILLIER

Coumba SARR

ADIREM

Élodie BERNARD

Aline CAHUZAC

Perrine CHADEYRAS

Edwige CYFFERS

Comité international  
jeux mathématiques

Emmanuelle FEAUX DE  
LACROIX

6 7 5

François FINKBEINER

Fondation sciences  
mathématiques de Paris

Benoit LOISEL

MATH.en.JEANS

Anaïs MEUNIER

Vlady Ravelomanana

Guillaume SAËS

Véronique  
SLOVACEK-CHAUVEAU

Société française de statistiques

Science ouverte

Société de mathématiques  
industrielles et appliquées

## Candidats 2024

ADIREM

Élodie BERNARD

Aline CAHUZAC

Perrine CHADEYRAS

Edwige CYFFERS

Comité international jeux  
mathématiques

Emmanuelle FEAUX DE LACROIX

François FINKBEINER

Fondation sciences  
mathématiques de Paris

Benoit LOISEL

MATH.en.JEANS

Anaïs MEUNIER

Vlady RAVELOMANANA

Guillaume

SAËS

Véronique SLOVACEK-CHAUVEAU

Société française de statistiques

Science ouverte

Société de mathématiques  
industrielles et appliquées

# Élection du Conseil d'administration

Vote en ligne

Attention :  
mot de passe ≠ code de vote

---

# Présentation du rapport moral

# Mot du président

---

---

# Vie de l'association

# Employés

---

# Gouvernance

---

# Gestion et communication

---

---

# Vie des actions

---

## Alkindi (Fabrice Rouillier)



---

## Action internationale (Christian Duhamel)



**Action internationale**

---

## MathC2+ (Antoine Martin)



---

# Un texte un mathématicien (Guillaume Saës)

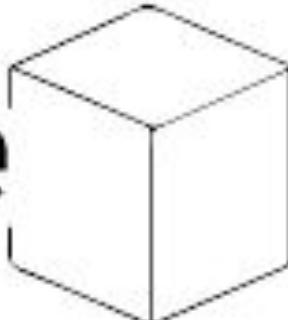
Société mathématique de France  
Bibliothèque nationale de France

**un texte,  
un mathématicien**

---

## Salon culture et jeux mathématiques (François Finkbeiner)

Salon  
Culture  
Jeux &  
MATHÉMATIQUES



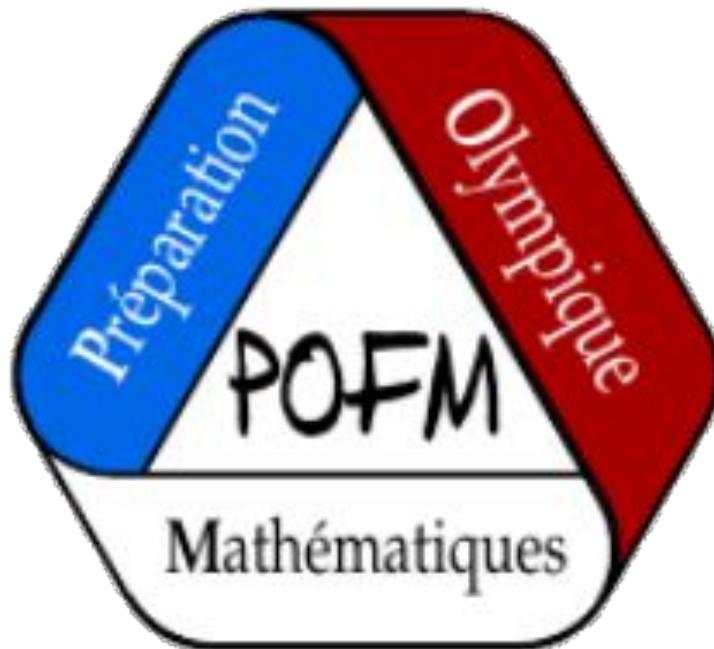
---

# Projet remédiation en classe de seconde

## (Anaïs MEUNIER)

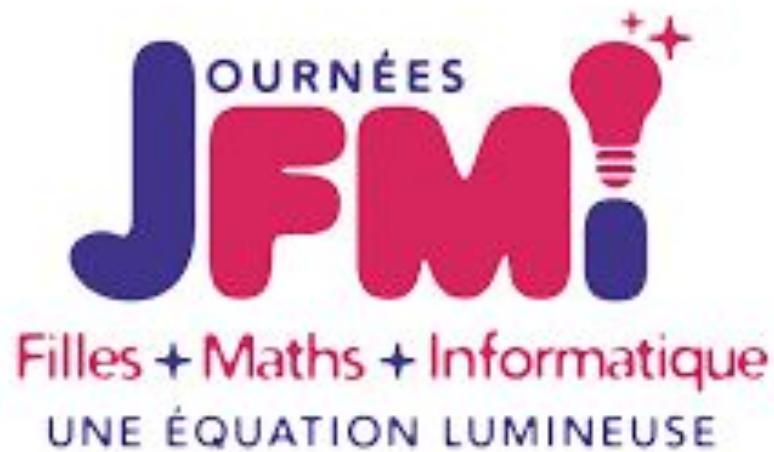
---

# Préparation olympique française de mathématiques (Aline Cahuzac)



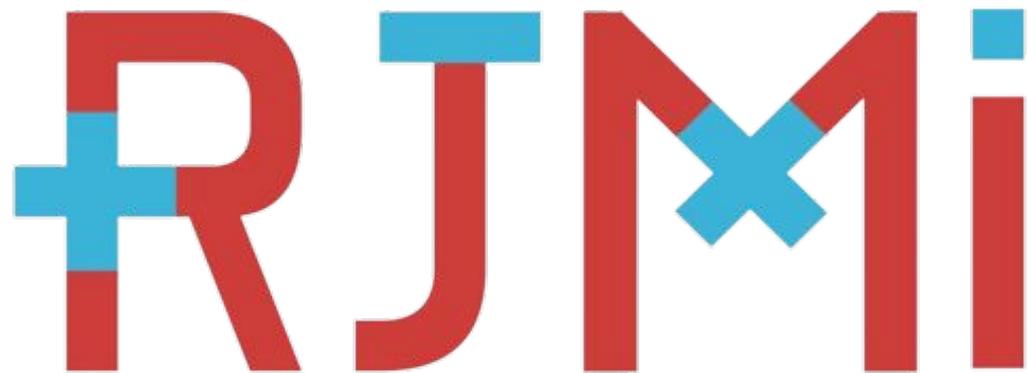
---

# Journées filles et maths : une équation lumineuse (Véronique Chauveau)



---

## Rendez-vous des jeunes mathématiciennes (Véronique Chauveau)



Rendez-vous des Jeunes Mathématiciennes et Informaticiennes

---

# Tournoi français des jeunes mathématiciennes et mathématiciens (Antoine Martin)

# TFJM<sup>2</sup>

---

# Tendances 2024 et 2025

# Ressources salariées

---

# Projets à venir

---



# Questions

Approuvez-vous le  
rapport moral  
2023 tel qu'il vient  
de vous être  
présenté ?

---

---

# Présentation du rapport financier

---

## Un exercice positif pour 2023 et un renforcement des marges de manœuvre pour 2024

- Résultat positif : 8 265 €
- Les options comptables validées avec le commissaire aux comptes matérialisent un renforcement de nos marges de manœuvre et une trésorerie supérieure à 250 000 € fin 2023
  - Projet remédiation comptabilisé à partir de 2024 (132 000 € reçus et 18 099 € dépensés)
  - Report comptable sur 2024 de dépenses liées à 2024 et réalisées fin 2023 (Alkindi pour 29k€/4k€ et salon pour 5k€)
  - Report comptable sur 2024 de la campagne de dons fin 2023 (comme habituellement) : 7 782€
  - Comptabilisation de fonds dédiés au Salon 2023 non-utilisés et à utiliser pour le salon 2024 : 8 958 €

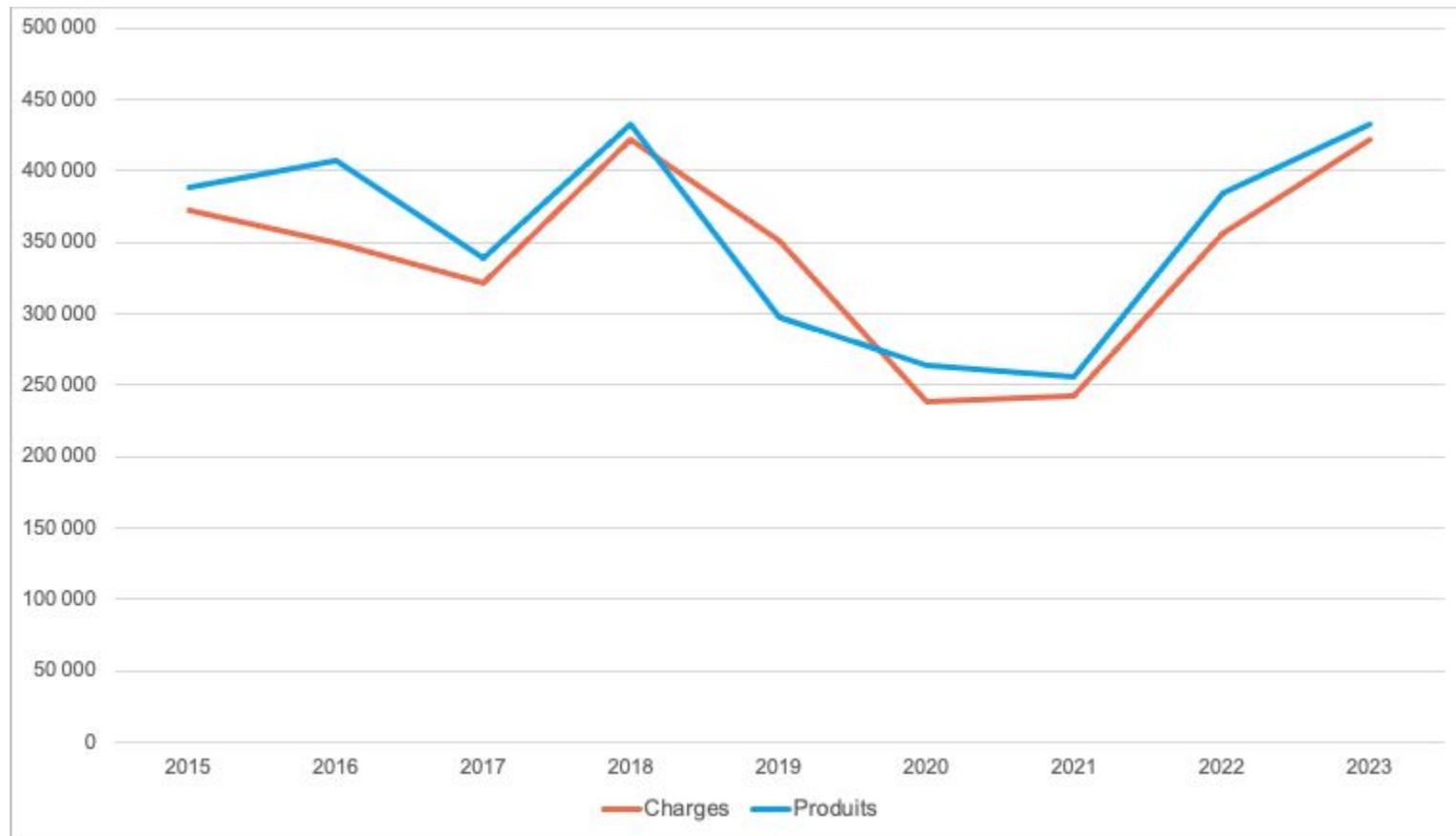
---

## Forte hausse des dépenses et recettes

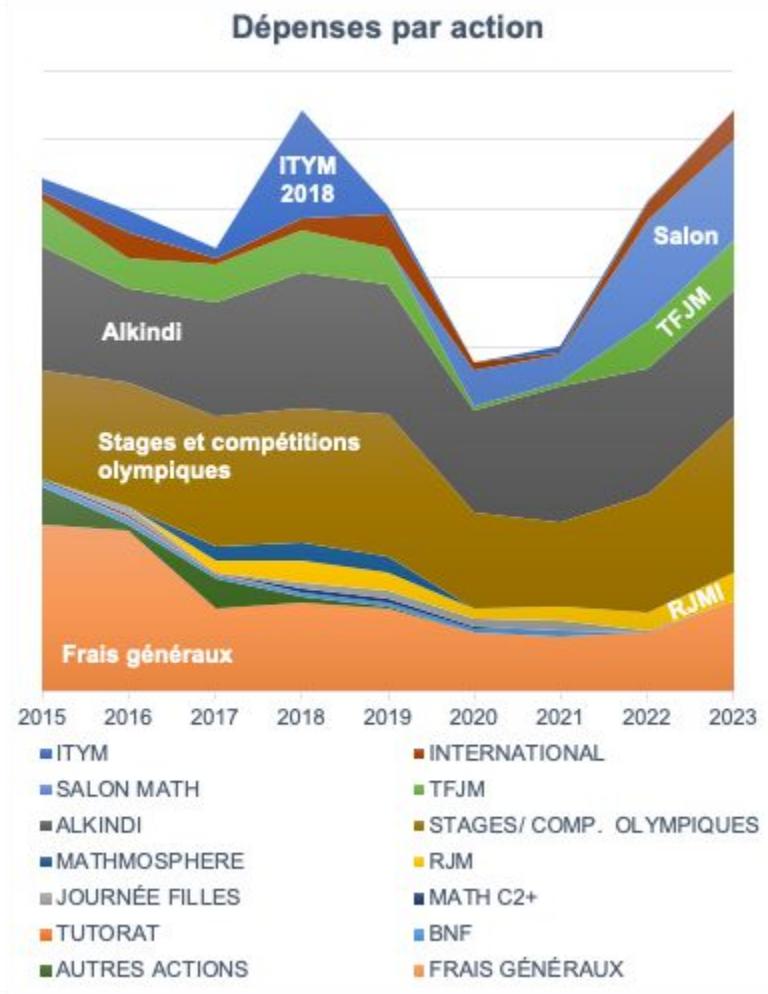
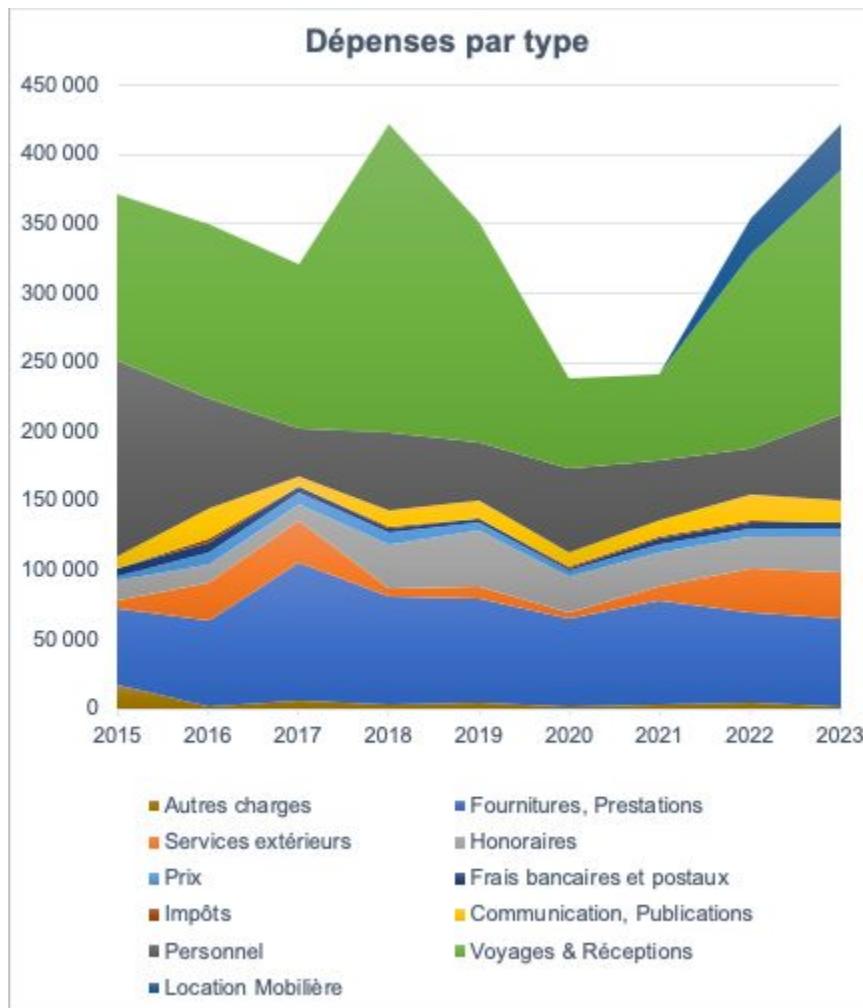
- Le résultat positif solde une année 2023 marquée par une forte hausse des dépenses et des recettes après les années COVID (reprise progressive en 2022)
- Le montant des charges en forte hausse correspond à :
  - Déplacements coûteux pour les compétitions olympiques internationales (IMO au Japon)
  - Augmentation du nombre de stagiaires à Valbonne (80 -> 90)
  - Augmentation de la participation RJMI et TFJM
  - Embauche en CDI de deux chargées de projet temps plein
  - Inflation
- Recettes en forte hausse grâce à :
  - Augmentation du soutien de Jane Street à la POFM (50k€)
  - Soutien en hausse Région IDF, Mairie de Paris, MESRI
  - Rattrapage de subvention 2022 pour l'INRIA
  - Aides à l'emploi pour une alternance
  - Hausse de la participation (stage d'été POFM, Salon)



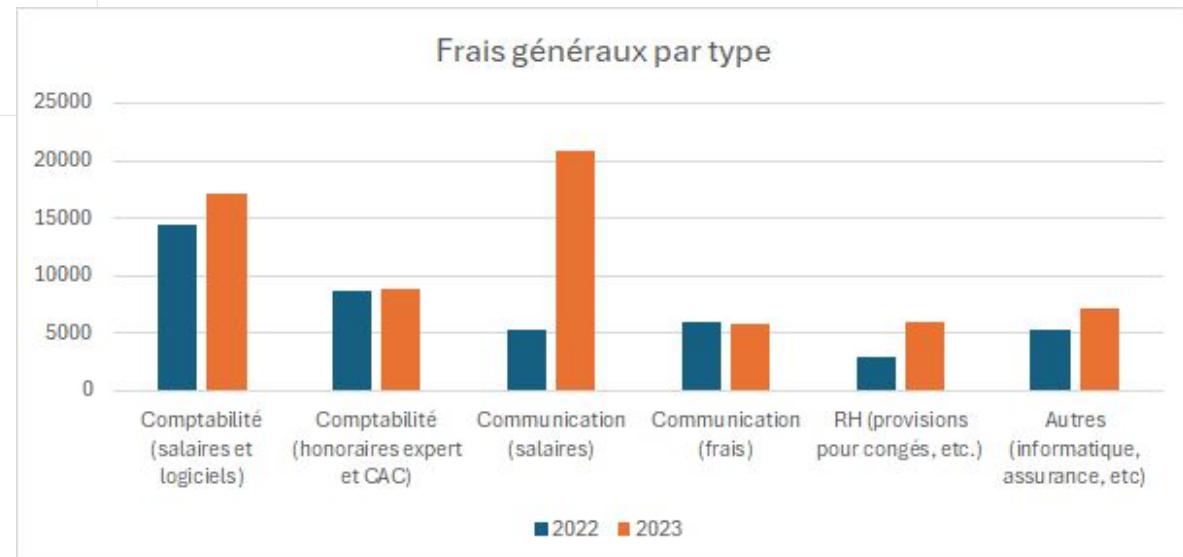
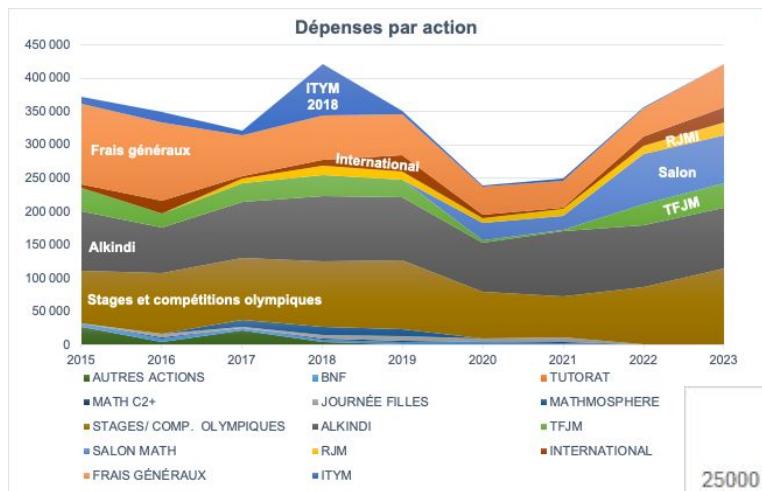
# Dépenses et recettes



# Profil des dépenses

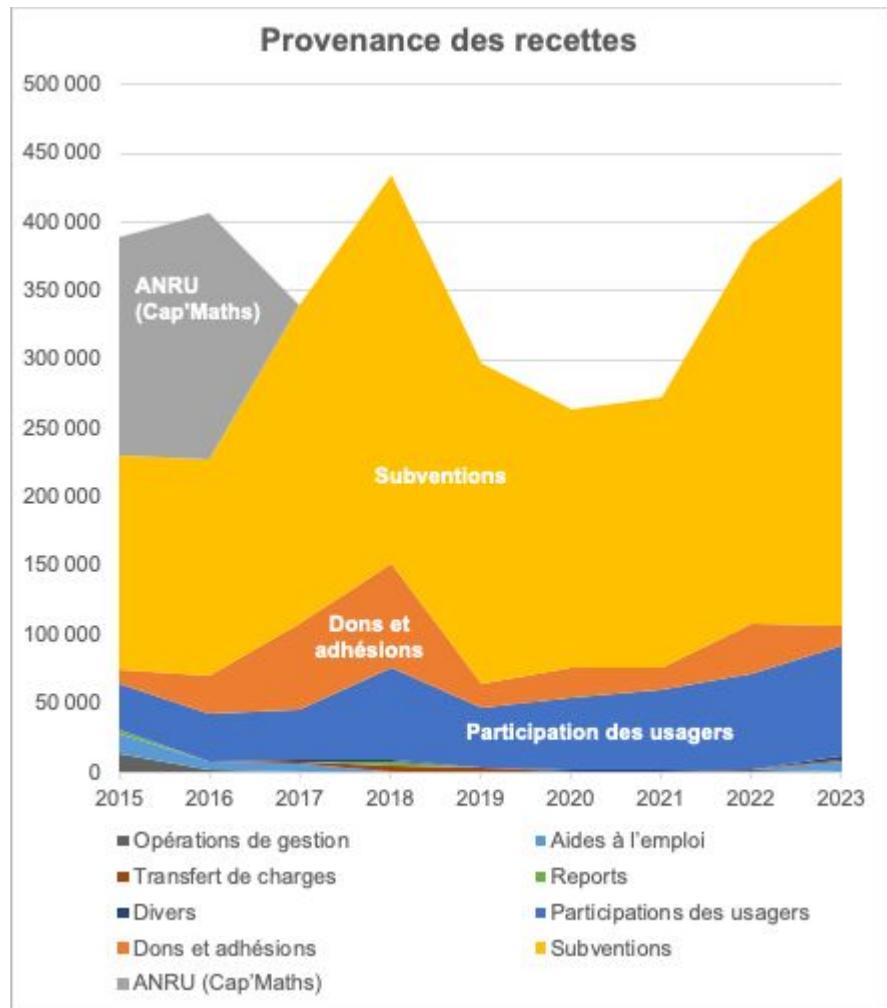


# Zoom sur les frais généraux



# Profil des recettes

- Légère augmentation des recettes de participation
  - Subventions en nette augmentation
    - Intégration du Salon
    - Soutien renforcé de Jane Street
    - Soutiens publics diversifiés (TFJM)
  - Impact variable des campagnes de dons



---

## **L'implication de nombreux bénévoles et personnes mises à disposition constitue un fort levier**

- Les contributions volontaires en nature (CVN) ne sont pas comptabilisées, mais sont évaluées en annexe et contrôlées par le CAC
- Chaque euro de subvention reçu correspond à l'équivalent de 2€ mobilisés bénévolement pour mener les actions
- La croissance entre 2022 et 2023 est spécifique à chaque action en fonction de sa propre organisation
- Mécénat de compétence de Claudine Billod (Société général) terminé en octobre 2023
- Les CVN mobilisées par la POFM (stages et compétitions) et par le TFJM représentent 55% du total de l'association

# Résultat financier 2023 par action

Actions	RÉALISÉ 2023				
	charges 2023	Recettes 2023	Net Charges / Recettes	Frais généraux	TOTAL DEFICIT/BENEFICE
RJM	-19 508 €	12 096 €	-7 412 €	-4 964 €	-12 376 €
TFJM	-36 671 €	33 423 €	-1 448 €	-9 331 €	-12 579 €
SALON	-72 156 €	78 137 €	5 981 €	-6 500 €	-519 €
ACTIONS INTERNATIONALES	-22 739 €	26 675 €	3 936 €	-5 786 €	-1 850 €
ALKINDI	-90 858 €	119 689 €	28 831 €	-10 000 €	18 831 €
POFM	-113 273 €	141 295 €	28 022 €	-28 822 €	-800 €
BNF	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	1 000 €
DIVERS	-144 €	0 €	-144 €	-37 €	-180 €
MATH C2+	-1 029 €	991 €	-38 €	-262 €	-300 €
DONS & ADHESIONS	0 €	17 039 €	17 039 €	0 €	17 039 €
<b>total</b>	<b>-356 378 €</b>	<b>430 344 €</b>	<b>75 767 €</b>	<b>-65 701 €</b>	<b>8 265 €</b>

- Le bénéfice Alkindi est lié au report comptable de la dernière tranche du concours 2021/2022
- TFJM et RJMI devront trouver de nouvelles sources de financement à partir de 2024
- La POFM est légèrement déficitaire grâce à une subvention de Jane Street (50 000 €) couvrant les déplacements plus onéreux de 2023



# Questions

---

# Rapport du commissaire aux comptes

# Rapport du commissaire aux comptes

Emile COHEN  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
  
5, Rue des Bruyères  
93260 – LES LILAS

Association Animath

Exercice clos le 31 décembre 2023

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

### 1 ■ Opinion

ANIMATH  
13 rue Pierre et Marie Curie  
75231 — PARIS CEDEX 05

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Paris, le 23 mai 2024

Emile COHEN  
Expert - Comptable  
Commissaire aux Comptes  
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS  
Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90  
SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

  
Emile COHEN  
Expert - Comptable  
Commissaire aux Comptes  
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS  
Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90  
SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

---

# Plaquette des comptes

# Plaquette des comptes et ses annexes

Association ANIMATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

## BILAN ACTIF

Présenté en Euros

page 1

Édité le 28/05/2024

Association ANIMATH

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

page 1

Édité le 07/06/2024

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 367 297,52 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 265,14 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/05/2024 par les dirigeants.



# Questions

Approuvez-vous le  
bilan financier  
2023 tel qu'il vient  
de vous être  
présenté ?

---

Approvez-vous la  
plaquette des comptes  
2023 telle qu'elle  
vient de vous être  
présentée ?

---

Approuvez-vous le  
rapport du commissaire  
aux comptes tel qu'il  
vient de vous être  
présenté ?

---

---

# Quitus de gestion

---

## Quitus de gestion

Le quitus est la reconnaissance du caractère régulier de la gestion de l'association telle qu'elle a été tenue par les organes dirigeants de l'association (pour nous, le Conseil d'administration)

Donnez-vous  
quitus au Conseil  
d'administration  
pour l'exercice  
financier ?

---

---

# Excédent comptable



## Excédent comptable

Le bilan 2023 fait apparaître un excédent de :

**8 265 €**

Acceptez-vous de  
reporter l'excédent  
comptable de 2023  
à l'exercice 2024 ?

---

# Assemblée générale

- 21 juin 2024 -